



Rapport Annuel Exercice 2016

Assemblée Générale Ordinaire

du 18 mai 2017

SA au capital de 12 400 000 DT
R.C. : B149791998-Code TVA : 620514 Y/A/M 000
Usine : Rte de Gremda Km 10.5 BP. : 68 Markez Sahnoun 3012 SFAX
Tél. : 00216 74 658 777 – Fax : 00216 74 658 822
E-Mail : info@sanimed.com.tn / www.sanimed.com.tn

S O M M A I R E

CHAPITRE PRELIMINAIRE: PRESENTATION DE LA SOCIETE..... 3

PREMIER CHAPITRE : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE

1-Activité et résultats

1.1-Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société.....	5
1.2-Evolution de la société et de ses performances au cours des trois dernières années.....	12
1.3-Analyse des réalisations 2016 comparés aux prévisions.....	13
1.4-Indicateurs de gestion.....	14
1.5-Ratios financiers.....	15

2-Participations

2.1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	16
2.2-Les prises de participation ou les aliénations.....	16

3-Actionariat

3.1-Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote. ...	17
3.2-Informations sur les conditions d'accès aux assemblées	17

4-Organe d'administration et de direction

4.1-Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil D'administration	17
4.2-Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée Générale aux organes d'administration et de direction.....	18
4.3-Rôle de chaque organe d'administration et de direction	18
4.4-Comités spéciaux et rôle.....	19

5-Affectations des résultats

5.1-Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats... ..	19
---	----

6-Le titre en bourse.....	19
---------------------------	----

7-Contrôle des comptes.....	20
-----------------------------	----

DEUXIEME CHAPITRE : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

2.1-Rapport général des commissaires aux comptes	24
2.2-Rapport spécial des commissaires aux comptes	27
2.3-Etats financiers et notes aux états financiers.....	34

TROISIEME CHAPITRE : ASSEMBLEE GENERALE DU 18 mai 2017

3.1-Ordre du jour de l'A.G.O.....	69
3.2-Projets de résolutions à soumettre à l'A.G.O.....	69
3.3-Ordre du jour de l'A.G.E.....	78
3.4-Projets de résolutions à soumettre à l'A.G.E.....	78

<u>QUATRIEME CHAPITRE : DOCUMENT D'INFORMATION</u>.....	79
--	-----------

CHAPITRE PRELIMINAIRE

Présentation de la société

Créée en 1998, SANIMED est une société industrielle spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles sanitaire en céramique.

SANIMED est une société anonyme au capital de 12,40 MDT ayant son siège social et son usine à Sfax.

Initialement, SANIMED a été créée sous la forme d'une SARL avec un capital social initial de 1,2 MDT, détenu à hauteur de 50% par le groupe ABDENNADHER et d'une participation de 20% revenant aux fondateurs d'un groupe Italien, GSI, leader dans le domaine de l'industrie des articles sanitaire. Ce partenariat était aussi bien financier que technologique puisque les actionnaires italiens ont accompagné la société SANIMED dans son développement jusqu'à décembre 2009, date à laquelle ils ont cédé leur participation dans le capital de la société au profit du groupe ABDENNADHER. Grâce à ce partenariat, SANIMED a acquis un savoir-faire dans son domaine d'activité.

SANIMED a été transformée en Société Anonyme en mai 2000.

SANIMED compte parmi les opérateurs de référence dans le domaine de l'industrie des articles sanitaires en porcelaine vitrifiée et grès fin pour les salles de bain et cuisines.

L'offre des produits SANIMED est composée d'une vaste gamme d'éléments pour les salles de bain comprenant plusieurs modèles de lavabos (vasques à encastrer, montés sur colonne ou suspendu), des cuvettes (WC), des bidets, des receveurs de douche, des sets décorés, des éviers de cuisines et divers autres produits.

SANIMED s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2000 en octobre 2007 par la TUV Rheinland CertGmbH membre de TUV CERT. En novembre 2013, SANIMED a migré vers la version ISO 9001 : 2008 et a obtenu avec succès la certification par l'organisme TÜV Rheinland CertGmbH, certification valable jusqu'à octobre 2018.

A la date d'élaboration du présent rapport, SANIMED est en cours de préparation de la migration vers la version ISO 9001:2015

SANIMED a aussi obtenu la certification NF pour une dizaine de ses modèles de receveurs de douche par le CSTB France en mai 2012. Cette certification a été reconduite en décembre 2014 pour une durée de 15 mois expirant en mars 2018.

SANIMED a entamé en 2013 la réalisation d'un programme d'investissement de 31,2 MDT pour l'agrandissement et le développement de son usine. Cette dernière disposera de nouvelles chaînes de production qui compteront des équipements pour la préparation de la pâte, le coulage, le séchage, l'émaillage robotisé, la cuisson. Les nouveaux équipements permettront à SANIMED de:

- monter en niveau de gamme et élargir son offre produits suite à l'introduction de nouvelles technologies pour la production d'articles sanitaires ;
- assurer une meilleure qualité du produit;
- augmenter sa capacité de production d'articles sanitaires qui passera de 630 000 en 2016 à 1 000 000 pièces par an en 2020 ;
- se positionner sur de nouveaux segments de marché et consolider sa position sur ses marchés actuels.

PREMIER CHAPITRE

Rapport Annuel sur la Gestion de la Société

1. ACTIVITE ET RESULTATS

1-1-Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

L'exercice 2016 marque une phase clé dans le processus de développement de SANIMED, suite à la réalisation de son programme d'investissement de 40 MDT entamé depuis 2013. Cet investissement a consisté en l'agrandissement et le développement de son usine, qui dispose de nouvelles chaînes de production à haut niveau technologique de pointe.

L'entrée en production effective des nouveaux équipements a eu lieu en juin 2016, prévue initialement au mois de janvier 2016.

Ces investissements ont été réalisés pour répondre à une demande réelle du marché tout en étant en phase avec les tendances actuelles du secteur des articles sanitaires en céramique.

Pour financer ces investissements, SANIMED a entre autres, fait appel au marché financier suite à l'ouverture de son capital au public et à l'admission de ses actions au marché alternatif de la cote de la bourse de Tunis. Ce qui lui a permis une levée de fonds de 17,145 MDT dont 3,760 MDT d'augmentation de capital.

La première cotation des titres SANIMED a eu lieu le 1^{er} mars 2017.

En 2016, SANIMED a continué sa progression malgré une conjoncture économique et d'affaires toujours difficile. En témoigne, une croissance globale des revenus en 2016 de 13% par rapport à l'exercice 2015, établi à 32,350 MDT, un EBITDA atteignant 9,091 MDT, soit un taux de 24.2% contre 19.7% en 2015 alors que le résultat net de 2016 est de 2,695 MDT.

Rubrique en (tnd)	R 2014	R 2015	R 2016	2016p	Evolution 16-15	Ecart B.P./ R 2016
Revenus	24 000 692	28 705 893	32 350 462	36 453 248	13%	-11%
Autres produits d'exploitation	113 112	108 868	111 909	0	3%	
Achats d'approvisionnements	11 434 300	13 793 027	16 406 710	16 083 401	19%	2%
Variation des stocks et des encours	1 067 916	1 718 574	5 252 049	270 848	206%	1839%
Marge Brute	13 747 420	16 740 308	21 307 710	20 640 695	27%	3%
Taux de marge brute (%)	54,84%	55,02%	56,67%	56,20%	2,99%	0,82%
Autres charges d'exploitation	3 125 129	3 381 707	3 637 994	3 761 138	8%	-3%
Valeur ajoutée	10 622 291	13 358 601	17 669 716	16 879 557	32%	5%
Charges de personnel	6 659 115	7 358 833	8 577 903	7 956 058	17%	8%
EBITDA	3 963 177	5 999 768	9 091 813	8 923 499	52%	2%
Taux de marge d'EBITDA (%)	15,8%	19,7%	24,2%	24,3%	22,61%	-0,49%
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 284 212	1 572 888	2 803 820	3 169 192	78%	-12%
EBIT	2 678 965	4 426 880	6 287 993	5 754 307	42%	9%
Marge d'EBIT	10,7%	14,6%	16,7%	15,7%	14,93%	6,72%
Résultat Net	1 581 963	3 014 372	2 695 503	3 198 288	-11%	-16%
Taux de Marge Nette	6,31%	9,91%	7,17%	8,71%	-27,65%	-17,69%

A-Evolution de la production

Les pièces sanitaires peuvent être regroupées au niveau de la production en deux lignes de produits :

- Les pièces Sanitaires en Porcelaine désignées par Vitreous China (VC) : il s'agit de produits à masse compacte non poreuse et vitrifiée. La vitrification se définit par le pourcentage moyen d'eau absorbée,
- Les pièces Sanitaires en Grès Fin (GF) : ce sont des produits à masse réfractaire ayant une teneur plus faible en phase vitreuse, d'où une légère porosité rendue inoffensive par la couche d'émail, ce qui limite les déformations à la cuisson et permet donc la fabrication de produits de grand format tel que les éviers de cuisines et les receveurs de douches.

Cette classification se base essentiellement par rapport aux matières premières utilisées pour leur fabrication.

Evolution de la production par ligne de produits (en pièces)

L'évolution de la production de la société SANIMED en pièces sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

Evolution de la production en pièces



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la production des pièces sanitaires s'établit à 827 278 pièces en 2016 contre 541 135 pièces en 2014, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 23,64% sur la période considérée.

Par rapport à 2015, la production de l'année 2016 s'est accrue de 34,48%. Cette évolution résulte de l'entrée en production des nouveaux investissements entrepris par la société depuis 2013.

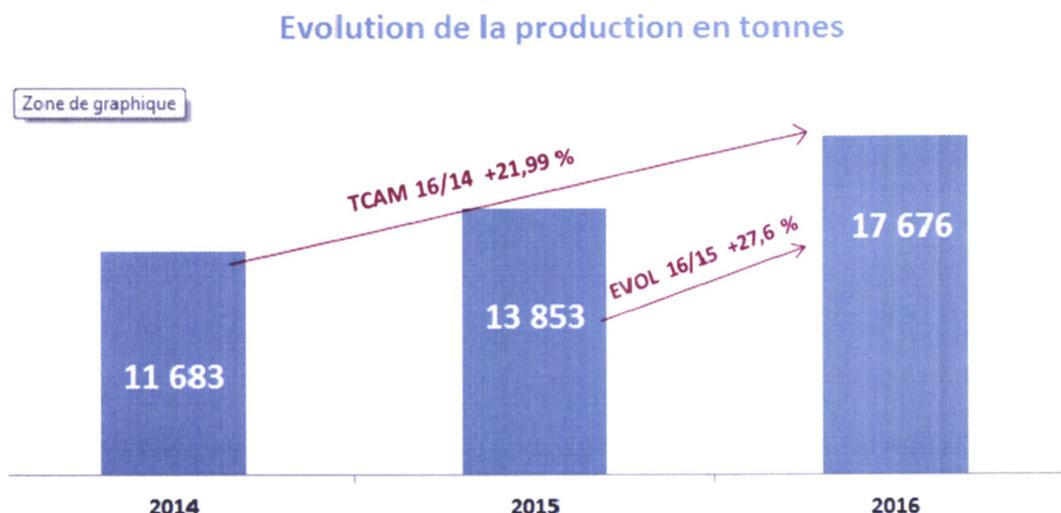
La défalcation de la production totale en nombre d'unités par ligne de produit se présente dans le tableau suivant :

Quantités produits finis par ligne de produit (en pièces)					
Ligne de produit	2014	2015	2016	Var 16/15	TCAM 16/14
Vitréous China (V.C)	308 136	320 260	487 885	52,34%	25,83%
Grès Fin (G.F)	232 999	294 889	339 393	15,09%	20,69%
Total	541 135	615 149	827 278	34,48%	23,64%

La ligne Vitreous China reste la famille phare de la production de la société. En effet, elle représente plus que 50% de la production en pièces sur les trois dernières années.

Evolution de la production par ligne de produit (en tonnes)

L'évolution de la production en tonnes de la société SANIMED sur la période 2014-2016 se présente comme suit :



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la production des pièces sanitaires s'établit à 17 676 tonnes en 2016 contre 11 683 tonnes en 2014, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 23% sur la période considérée.

Par rapport à 2015, la production de l'année 2016 a progressé de 27.60%.

L'écart enregistré entre le taux de progression 2015/2016 en nombre de pièces (34,48%) et en tonnes (27,60%) provient du mix-produits fabriqués. En effet, les produits de la ligne Grès fin sont plus lourds que ceux de la ligne Vitreous China et leur volume de production en unité a évolué de 15,09% entre 2015 et 2016.

La défalcation de la production totale en tonnes par ligne de produit se présente dans le tableau suivant :

Quantités produits finis par ligne de produit (en tonnes)					
Ligne de produit	2014	2015	2016	Var 16/15	TCAM 16/14
Vitréous China (V.C)	4 386	4 598	6 527	41,95%	21,99%
Grès Fin (G.F)	7 297	9 255	11 149	20,47%	23,61%
Total	11 683	13 853	17 676	27,60%	23,00%

La famille Grès fin représente plus que 50% de la production en tonnes.

B-Evolution et composition des revenus

SANIMED gère la commercialisation de ses produits selon une classification en rapport avec l'usage du produit.

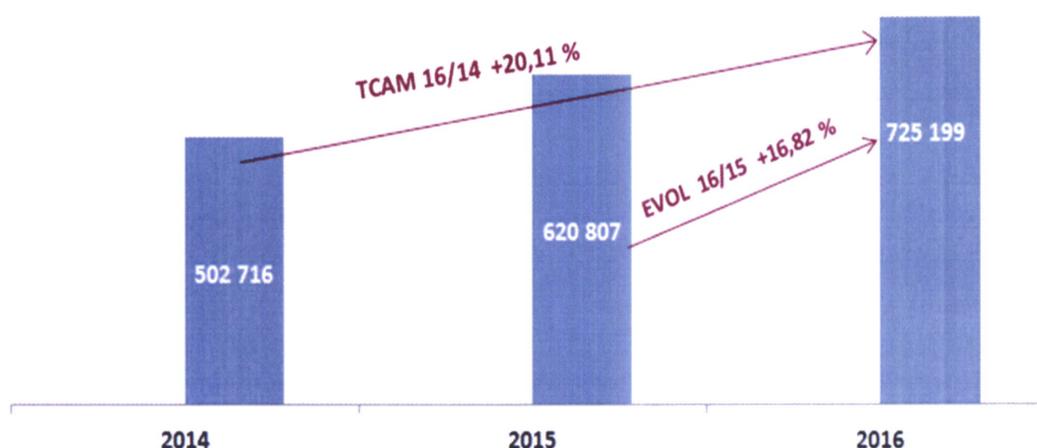
Les revenus de la société SANIMED se composent principalement de la vente des articles sanitaires en céramique regroupés selon les familles de produits suivantes :

- **Séries sanitaires en porcelaine** : elles sont composées d'éléments pour la salle de bains comprenant des lavabos montés sur colonne ou suspendu, des cuvettes (WC) à fixer au sol ou suspendus, les réservoirs de cuvettes et des bidets.
Chaque série sanitaire est désignée par une marque de commercialisation telle que les séries CLIZIA, FEDRA, AZUR....
- **Eviers de cuisines**: sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et finitions.
- **Receveurs de douche**: sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design.
- **Autres** : cette famille regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, des accessoires pour articles sanitaires ...).

Evolution des quantités vendues par famille de produit

L'évolution des quantités vendues en pièces, toutes catégories confondues, sur les 3 dernières années, se présente comme suit :

Evolution des quantités vendues en pièces



La quantité vendue en pièces a progressé de 16,82% passant de 620 807 pièces en 2015 à 725 199 pièces en 2016.

Sur les trois dernières années, SANIMED a enregistré un taux de croissance annuelle moyenne de 20,11%.

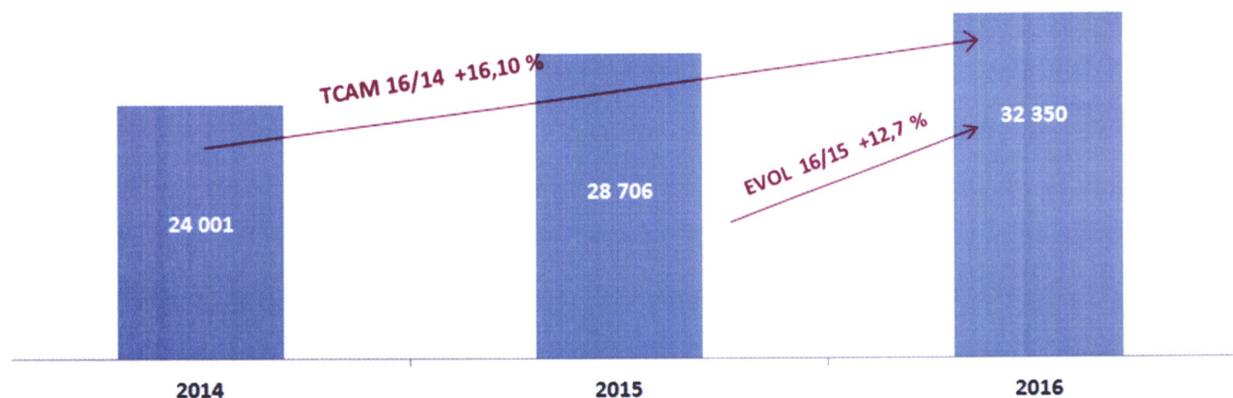
Quantités vendues par famille de produit en pièces						
Famille	2014	2015	2016	Var 16/15 en nbre	Var 16/15 en %	TCAM 16/14
Séries Sanitaires (V.C)	278 668	325 581	395 776	70 195	21,56%	19,17%
Eviers de cuisines (G.F)	55 227	72 641	75 406	2 765	3,81%	16,85%
Receveurs de douche (G.F)	144 598	177 585	195 823	18 238	10,27%	16,37%
Autres	24 223	45 000	58 194	13 194	29,32%	55,00%
Total	502 716	620 807	725 199	104 392	16,82%	20,11%

En 2016, la progression de la quantité vendue de 104 392 pièces par rapport à 2015 provient essentiellement de l'augmentation de la vente des pièces séries sanitaires (+70 195 pièces).

Evolution du chiffre d'affaires par famille de produit

L'évolution du Chiffre d'affaires sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires en mDT



En 2016, la société SANIMED a réalisé un chiffre d'affaires de 32 350 mDT contre 28 706 mDT en 2015, soit une progression de 12,7%. Cet accroissement traduit l'existence d'un marché potentiel ainsi que la capacité de l'entreprise à l'exploiter.

Sur les trois dernières années, SANIMED a enregistré un taux de croissance annuelle moyenne de 16.1%.

Les ventes de SANIMED sont réparties entre trois familles de produits : Séries Sanitaires, Eviers de cuisine et Receveurs de douche.

La rubrique « Autres » regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, des accessoires pour articles sanitaires ...).

L'évolution des ventes par famille de produit se synthétise dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires par famille de produit en mDT							
Famille	2014	2015	2016	B.P 2016	Var 16/15 en valeur	Var 16/15 en %	TCAM 16/14
Séries Sanitaires (V.C)	9 498	10 838	12 053	11 556	1 215	11,21%	12,65%
Receveurs de douche (G.F)	7 575	9 013	10 701	12 064	1 688	18,73%	18,86%
Eviers de cuisine (G.F)	6 264	7 763	7 820	11 345	57	0,73%	11,73%
Autres	663	1 092	1 777	1 488	685	62,68%	63,69%
Total	24 001	28 706	32 350	36 453	3 644	12,70%	16,10%

La progression du chiffre d'affaires entre 2015 et 2016 de 12,7%, soit en valeur 3 644 mDT, provenant essentiellement de la famille des séries sanitaires et des receveurs de douche.

En 2016, les séries sanitaires occupent la première place au niveau des ventes réalisées avec une part de 37% du total chiffre d'affaires, suivies des receveurs de douche avec une contribution de 33% du total chiffre d'affaires.

Evolution du chiffre d'affaires par marché

Entre 2015 et 2016, le chiffre d'affaires total a enregistré une hausse de 12,7% expliquée par l'effet cumulé de :

- l'amélioration des ventes à l'export de 29,5% passant de 6 491 mDT à 8 407mDT,
- la progression des ventes locales de 7,8% passant de 22 215 mDT à 23 943mDT.

Chiffre d'affaires en mDT								
Marché	2014	Contrib en %	2015	Contrib en %	2016	Contrib en %	Var 16/15 en %	TCAM 16/14
Local	19 138	79,70%	22 215	77,40%	23 943	74,01%	7,8%	11,85%
Export	4 862	20,30%	6 491	22,60%	8 408	25,99%	29,5%	31,50%
Algérie	1 219	25,10%	2 272	35,00%	2 962	35,23%	30,4%	55,88%
France	947	19,50%	1 306	20,10%	2 029	24,13%	55,3%	46,37%
Italie	321	6,60%	50	0,80%	1 252	14,89%	2403,2%	97,46%
Libye	1 674	34,40%	2 540	39,10%	733	8,71%	-71,2%	-33,85%
Afrique	701	14,40%	323	5,00%	1432	17,03%	343,3%	42,93%
Total	24 001	100,00%	28 706	100,00%	32 350	100,00%	12,7%	16,10%

En 2016, les ventes à l'exportation représentent 26% du chiffre d'affaires de la société SANIMED contre 22.6% en 2015.les ventes vers l'Algérie représentent35% du chiffre d'affaires à l'export. Les ventes vers la France représentent 24%.

Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires local s'élève à 23 943 mDT en 2016 contre 22 215 mDT en 2015, soit une hausse de 7.8%.

Chiffre d'affaires local par famille de produit (en mDT)						
Famille	2014	2015	2016	B.P 2016	Var 16/15	TCAM 16/14
Séries Sanitaires (V.C)	8 995	10 554	11 031	11 116	4,5%	10,74%
Eviers de cuisine (G.F)	5 678	6 581	6 783	8 140	3,1%	9,30%
Receveurs de douche (G.F)	3 865	4 163	4 628	5 665	11,2%	9,42%
Autres	600	917	1501	1282	63,7%	58,19%
Total	19 138	22 215	23 943	26 203	7,8%	11,85%

En 2016, la part la plus importante des ventes sur le marché local revient à la vente des séries sanitaires qui représente 46% du total chiffre d'affaires local.

Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export

Entre 2015 et 2016, le chiffre d'affaires export a augmenté de 29,5% passant de 6 491 mDT à 8 408 mDT.

Chiffre d'affaires export par famille de produit (en mDT)						
Famille	2014	2015	2016	B.P 2016	Var 16/15	TCAM 16/14
Séries Sanitaires (V.C)	503	284	1 023	440	260,0%	42,58%
Eviers de cuisine (G.F)	586	1 181	1 037	3 205	-12,2%	33,01%
Receveurs de douche (G.F)	3 710	4 850	6 073	6 399	25,2%	27,95%
Autres	63	175	275	206	57,2%	108,96%
Total	4 862	6 491	8 408	10 250	29,5%	31,50%

En 2016, la part la plus importante des ventes sur le marché export revient à la vente des receveurs de douche qui représente 72% du chiffre d'affaires à l'export.

1-2-La situation Financière et les performances de la société durant les trois dernières années 2014, 2015,2016

Rubrique en (TND)	2014	2015	2016	Evolution 2016-2015
Revenus	24 000 692	28 705 893	32 350 462	13%
Autres produits d'exploitation	113 112	108 868	111 909	3%
Achat d'approvisionnements consommés	11 434 300	13 793 027	16 406 710	19%
Achat d'approvisionnements consommés en % du CA	47,64%	48,05%	50,72%	6%
Variation des stocks PF et des encours	1 067 916	1 718 574	5 252 049	206%
Marge Brute	13 747 420	16 740 308	21 307 710	27%
Taux de Marge Brute	55%	55%	57%	1,64%
Marge Brute	13 747 420	16 740 308	21 307 710	27%
Autres charges d'exploitation	3 125 129	3 381 707	3 637 994	8%
Valeur ajoutée	10 622 291	13 358 601	17 669 716	32%
Charges de personnel	6 659 115	7 358 833	8 577 903	17%
Charges de personnel en % de la production	26,56%	24,19%	22,81%	-1,38%
EBITDA	3 963 177	5 999 768	9 091 813	52%
Marge d'EBITDA	15,8%	19,7%	24,2%	4,46%
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 284 212	1 572 888	2 803 820	78%
EBIT	2 678 965	4 426 880	6 287 993	42%
Marge d'EBIT	10,69%	14,55%	16,72%	2,17%
Charges Financières	610 252	945 823	2 958 839	213%
Charges Financières en % du CA	2,54%	3,29%	9,15%	5,85%
Résultat Net	1 581 963	3 014 372	2 695 503	-11%
Taux de Marge Nette	6,31%	9,91%	7,17%	-2,74%

-SANIMED a clôturée l'année 2016 avec des revenus de 32,350 MDT, soit une progression de 13% par rapport à 2015 (28.705 MDT).

-Le taux de marge brute est de 57% en 2016 contre 55% en 2015 enregistrant une progression de 1.64 points et ce sous l'effet de l'économie des prix d'achats réalisées auprès des fournisseurs étrangers.

-L'Excédent brut d'exploitation (EBITDA) a augmenté de 52% passant de 5,999 MDT en 2015 à 9,091 MDT en 2016 , le ratio par rapport à la production s'élève à 24.2% en 2016 contre 19.7% en 2015 et ce malgré la hausse des frais de personnel de 17% en 2016 suite au renforcement de la structure technique et administrative suite à l'entrée en production de la nouvelle extension.

-Par ailleurs nous enregistrons une augmentation des charges financières passant de 0,945 MDT en 2015 à 2,958 MDT en 2016 et ce suite à l'entrée en vigueur des crédits d'investissement.

-Le résultat net de SANIMED au titre de l'exercice 2016 a atteint 2,695 MDT, enregistrant une baisse de 11% comparé à 2015 (3,014 MDT).Le taux de marge nette s'établi à 7.17% de la valeur de la production de 2016 contre 9.91% en 2015.

1-3-Analyse des réalisations 2016 comparés aux prévisions :

Le tableau ci-joint présente l'état de résultat 2016 comparé à celui estimé dans le business plan 2016-2020 de SANIMED

Rubrique en (TND)	2016	2016 P	Ecart en %
Revenus	32 350 462	36 453 248	-11%
Autres produits d'exploitation	111 909	0	
Achat d'approvisionnements consommés	16 406 710	16 083 401	2%
Achat d'approvisionnements consommés en % du CA	50,72%	44,12%	15%
Variation des stocks PF et des encours	5 252 049	270 848	100%
Marge Brute	21 307 710	20 640 695	3%
<i>Taux de Marge Brute</i>	<i>57%</i>	<i>56%</i>	<i>0,46%</i>
Marge Brute	21 307 710	20 640 695	3%
Autres charges d'exploitation	3 637 994	3 761 138	-3%
Valeur ajoutée	17 669 716	16 879 557	5%
Charges de personnel	8 577 903	7 956 058	8%
<i>Charges de personnel en % de la production</i>	<i>22,81%</i>	<i>21,66%</i>	<i>1,15%</i>
EBITDA	9 091 813	8 923 499	2%
Marge d'EBITDA	24,2%	24,3%	-0,12%
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 803 820	3 169 192	-12%
EBIT	6 287 993	5 754 307	9%
Marge d'EBIT	16,72%	15,67%	1,05%
Charges Financières	2 958 839	1 841 948	61%
<i>Charges Financières en % du CA</i>	<i>9,15%</i>	<i>5,05%</i>	<i>4,09%</i>
Résultat Net	2 695 503	3 198 288	-16%
Taux de Marge Nette	7,17%	8,71%	-1,54%

-Les revenus de 2016 totalisent 32.350 MDT , soit (-11%) par rapport au business plan (36,453 MDT)

-L'Excédent brut d'exploitation (EBITDA) s'établit à 9,091 MDT contre 8,923 MDT au business plan soit plus 2%.

-Malgré cet écart positif de l'excédent brut d'exploitation, le résultat net de l'exercice 2016 arrêté à 2,695 MDT, est inférieur à ce qui a été prévu (3,198 MDT) et ce en raison essentiellement de la sous-estimation des charges financières. En 2016 SANIMED a supporté des charges financières de 2,958 MDT soit 1,116 MDT en plus du montant prévu. Le retard enregistré aussi bien dans la mise en place des crédits d'investissement ainsi que le dénouement de l'opération d'introduction en bourse et la levée de fonds sont à l'origine des charges financières supportées en 2016.

1-4-Indicateurs de gestion :

En (TND)	2014	2015	2016
Actifs non courants	27 108 848	36 310 429	41 166 472
Actifs courants	15 335 628	18 576 992	31 603 547
Stocks	7 332 658	8 708 966	17 012 397
Clients et comptes rattachés	3 997 836	6 144 538	7 203 173
Liquidités et équivalents de liquidités	1 696 750	2 654 342	2 797 837
Total bilan	42 444 476	54 887 421	72 770 019
Capitaux propres avant résultat	9 147 797	10 718 988	13 722 588
Capitaux propres avant affectation	10 729 760	13 733 360	16 418 091
Passifs non courants	15 373 409	23 907 019	18 543 702
Passifs courants	16 341 306	17 247 042	37 808 227
Fournisseurs et comptes rattachés	8 195 029	7 709 990	12 855 367
Capitaux permanents	26 103 169	37 640 379	34 961 793
Total Passifs	31 714 715	41 154 061	56 351 928
Chiffre d'affaires (revenus)	24 000 692	28 705 893	32 350 462
Total produits d'exploitation	24 113 804	28 814 761	32 462 371
Production (1)	25 181 720	30 533 335	37 714 420
Achats consommés (2)	11 434 300	13 793 027	16 406 710
Marge/coût matière (1)-(2)	13 747 420	16 740 308	21 307 710
Charges de personnel	6 659 115	7 358 833	8 577 903
Résultat d'exploitation	2 678 965	4 426 881	6 287 993
Résultat net	1 581 963	3 014 372	2 695 503

(1) production = Revenus+Autres produits d'exploitation
± Variation de stocks des produits finis

1-5-Ratios financiers :

Ratios de structure	2014	2015	2016
Actifs non courants / Total bilan	63,90%	66,20%	56,57%
Stocks / Total Bilan	17,30%	15,90%	23,38%
Actif courant / Total bilan	36,10%	33,80%	43,43%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	21,60%	19,50%	18,86%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	25,30%	25,00%	22,56%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	69,80%	57,40%	88,54%
Passifs non courants / Total bilan	36,20%	43,60%	25,48%
Passifs courants / Total bilan	38,50%	31,40%	51,96%
Passifs / Total bilan	74,70%	75,00%	77,44%
Capitaux permanents / Total Bilan	61,50%	68,60%	48,04%
Ratios de gestion	2014	2015	2016
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	27,60%	25,50%	26,42%
Résultat d'exploitation /Total produits d'exploitation	11,10%	15,40%	19,37%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	224,70%	209,80%	197,72%
Ratios de Solvabilité	2014	2015	2016
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	41,10%	36,50%	46,96%
Ratios de liquidité	2014	2015	2016
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	93,80%	107,70%	83,59%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	49,00%	57,20%	38,59%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	10,40%	15,40%	7,40%
Ratios de rentabilité	2014	2015	2016
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	17,30%	28,10%	19,64%
ROA: Résultat net / Total bilan	3,70%	5,50%	3,70%
Résultat net / Capitaux permanents	6,10%	8,00%	7,71%
Marge sur coût matière /Total production	54,60%	54,80%	56,50%
Résultat net/ Total produits d'exploitation	6,60%	10,50%	8,30%
Autres ratios	2014	2015	2016
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	219	171	239
Délais de recouvrement clients (en jours)**	51	65	67

* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés*1,18)

** (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires*1,18)

1-5-Indicateurs spécifiques du 1 er trimestre 2017 :

Libellé	1er Trimestre			Cumul 2016	
	En dinars	2017	2016		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		9 708 394	8 380 062	16%	32 350 462
<i>CA Local</i>		5 916 908	5 757 178	3%	23 942 688
<i>CA Export</i>		3 791 486	2 622 884	45%	8 407 774
2- Production		7 766 715	6 400 362	21%	25 880 369
3- Investissements		472 661	415 492	14%	6 687 133
4- Engagements bancaires		38 012 429	38 847 195	-2%	47 166 389
<i>Dettes à Moyen et Long terme</i>		23 091 651	26 362 176	-12%	18 543 702
<i>Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)</i>		14 920 778	12 485 019	20%	28 622 687

1-6-Evènements importants entre la clôture de l'exercice et la date d'élaboration du rapport :

SANIMED a clôturé au courant du mois de MARS 2017 toutes les procédures administratives et juridiques relatives à l'opération d'introduction en bourse et à l'admission de ses actions sur le marché alternatif de la cote de la bourse de Tunis.

Les actions SANIMED ont coté pour la première fois le 1^{er} mars 2017.

2-PARTICIPATIONS

2-1-Activité des sociétés dont elle assure le contrôle : Néant

2-2-Les prises de participation :

Au 31 décembre 2016 les prises de participation de SANIMED se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2016	% de détention
MOBILFLEX	610 000	30,50%
SOTES	60 550	10%
UTIME	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	4,67%
TP INCOMA LIBYE	700 000	9,92%
Total	1 955 550	

3-ACTIONNARIAT

3.1-Renseignement sur la Répartition du capital et des droits de vote :

Au 31 mars 2017, le capital de la société SANIMED s'élève à 12 400 000 dinars répartie en 12 400 000 actions de 1 dinars chacune, et ce, suite à l'augmentation du capital de la société réservée au public lors de l'admission des actions SANIMED sur la cote du marché alternatif de la bourse de Tunis.

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 061 305	6 061 305	48,88%
Société ATD SICAR	Tunisienne	3 057 895	3 057 895	24,66%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 020 000	8,23%
Anas ABDENNADHER	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Société AGRIMED	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Saba ABDENNADHER	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Yassine LAMOURI	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Société AB-Promotion	Tunisienne	62 000	62 000	0,50%
Société ABC-Gros	Tunisienne	62 000	62 000	0,50%
Société SANITEC	Tunisienne	62 000	62 000	0,50%
Société ABC	Tunisienne	54 825	54 825	0,44%
Société Sotémail	Tunisienne	54 825	54 825	0,44%
Société Somocer Négoce	Tunisienne	54 825	54 825	0,44%
Public	Tunisienne	1 905 525	1 905 525	15,37%
Total		12 400 000	12 400 000	100,00%

3.2-Informations sur les conditions d'accès aux assemblées :

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

4-ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1-Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

4.2-Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :

Néant

4.3-Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

<u>Administrateur</u>	<u>Représenté par</u>	<u>Qualité</u>	<u>Mandat</u>
Mr Anas ABDENNADHER	Lui Même	Président	2015-2017
Mr Lotfi ABDENNADHER	Lui Même	Membre	2015-2017
La Société AB Corporation	Mr Abdelmajid AOUDNI	Membre	2015-2017
L' A.T.D SICAR	Mr Saif Eddine Béjaoui	Membre	2015-2017
La Société AGRIMED	Mr Yassine LAAMOURI	Membre	2015-2017

Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 23 octobre 2014, a renouvelé le mandat de Mr .Mouldi BELHADJ, directeur général de la société pour une durée de (3) années prenant fin le 24 Octobre 2017.

Le Directeur Général Adjoint

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 23 octobre 2014, a renouvelé le mandat de Mr .Sami ELHBAIEB Directeur Général Adjoint chargé de l'aspect commercial de la société pour une durée de (3) années prenant fin le 24 Octobre 2017.

4.3-Comités spéciaux et rôles :

Comité permanent d'audit

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 22 Décembre 2014, un comité permanent d'audit qui a été recomposé par décision du conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 Mai 2016, il est composé de Messieurs :

- Mr Abdelmajid Aoudni,
- Mr Riadh Jaidane
- Mr Yassine LAAMOURI

Le conseil d'administration de SANIMED, réuni le 13 Mai 2016, a désigné Mr Saif Eddine Béjaoui, membre de comité permanent d'audit en remplacement de Mr Riadh Jaidane.

Comité Exécutif

Le conseil d'administration tenu le 25 octobre 2011, a nommé un comité exécutif qui a pour mission :

Le contrôle stratégique de la société,

Le contrôle de la gestion de la Direction Générale ainsi que ses activités en exécution des décisions prises soit par l'assemblée Générale ou par le conseil d'administration

La création de groupes de travail pour l'étude des dossiers particuliers

Ce comité se compose des membres suivants, et ce, selon la décision du conseil d'administration du 25 octobre 2011:

- Mr Abdelmajid Aoudni
- Mr. Riadh Jaidane
- Mr Anis HARZALLAH

Mr Anis HARZALLAH, qui était Membre de ce comité, n'en fait plus partie.

5-AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.

Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

6-LE TITRE EN BOURSE

Sur la même période, soit du 01/03/2016 au 26/04/2016, le rendement du titre SANIMED est de (6,4%).



Nominal (DT)	1
Nombre de titres admis	12 400 000
Cours fin de période (02/05/2017)	4,85
Cours le plus haut de l'année en 2017	5,17
Cours le plus bas de l'année en 2017	4,50
Nombre de titres échangés	82 623
Capitalisation boursière (DT) au 02/05/2017	60 140 000
Rendement de la période	6,4%

7-CONTROLE DES COMPTES

Responsable du contrôle des comptes

-La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5
3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

-La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT

Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3

Sfax El Jadida

Tél: 74 401 252

Fax:74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé Mr Ramzi BORGI,

Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2015 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DEUXIEME CHAPITRE

Etats Financiers de L'Exercice Clos le 31 Décembre 2016

« SANIMED »

SA AU CAPITAL DE 8.640.000 DINARS

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice Clos au 31 Décembre 2016

Avril 2017

Sommaire

I-	Rapport Général.....	03-06
II-	Rapport Spécial07-14
III-	Etats Financiers au 31 décembre 2016....	..15

« SANIMED »

Rapport Général Exercice Clos au 31 Décembre 2016

***RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016***

Avril 2017

Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

I- Présentation :

- 01 En exécution du mandat du co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux normes internationales d'audit adoptées par l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.
- 02 Nous avons audité le bilan ci-joint de la société « SANIMED » arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03 Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 72 770 019 dinars et fait ressortir un bénéfice net comptable de 2 695 503 dinars.
- 04 Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de votre société.
- 05 Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'audit :

- 06 Notre mission effectuée par référence aux normes internationales d'audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 07 Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 08 Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 09 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage. Les notes aux états financiers font partie intégrante de ce rapport.

III- Expression d'opinion :

- 10 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédé, des diligences accomplies, des normes de révision généralement admises, à notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SANIMED » au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- 11 Les informations financières présentées dans le rapport de votre conseil d'administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

IV- Paragraphes d'observation :

- 12 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant de global de 2 405 534 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 676 740 dinars, des productions des plateaux et des matrices pour un montant de 964 685 dinars, des frais d'introduction en bourse pour un montant de 484 148 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 279 961 dinars.
- 13 La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED », dans sa lettre d'affirmation datée du 21 avril 2017, juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 14 Dans la lettre d'affirmation datée du 21 avril 2017, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « SANIMEUBLE » est justifiée par la plus-value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « SANIMEUBLE » à savoir les équipements industriels.

V- Vérifications spécifiques :

- 15 Nous avons procédé à l'appréciation périodique du système de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales. Le système de contrôle interne comporte certaines insuffisances. Cependant, nos contrôles effectués par sondage et par référence aux normes internationales d'audit, ne nous ont permis de déceler des répercussions significatives sur les comptes.
- 16 Nous avons procédé aux vérifications prévues par les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 et portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 28 avril 2017

CRG Audit
Chiraz DRIRA



KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA



« SANIMED »

Rapport Spécial Exercice Clos au 31 Décembre 2016

Avril 2017

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société SANIMED

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- L'émission par la société « SOMOCER » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 1 000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 501 000 dinars.

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 1 000 dinars.

Le compte débiteur divers « SOMOSAN » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 501 000 dinars

- Vente au profit de la société « SANIMEUBLE » d'une voiture Peugeot Boxer (4514 TU 159) pour un montant de 30 000 dinars

Le compte débiteur divers « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 30 000 dinars.

- La société a contracté au cours de l'exercice 2016 un crédit à court terme d'un montant de 3 000 000 dinars auprès de la ATB remboursable sur une durée de dix mois au taux du marché monétaire majoré de 3,81 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 04 mai 2015 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- La vente en 2016 à la société « SANITEC » de divers fournitures pour un montant de 313 128 dinars TTC. Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2016 un solde nul et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 12 300 dinars.

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 946 061 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 542 223 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 655 924 dinars

- La vente à la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 25 006 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 25 006 dinars
- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 84 655 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 30 368 dinars et l'encours d'escompte s'élève à cette date à 42 104 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 2 403 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2016 un solde nul.
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1 604 259 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 1 213 658 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 855 805 dinars TTC. Le compte fournisseur « SANITEC » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 188 415 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOSAN » de marchandises pour un montant de 28 113 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 57 082 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 3 411 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 3 360 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 1 247 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 14 930 dinars
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 12 janvier 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ». Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016. Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 58 788 dinars. Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 910 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 30 janvier 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ». Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016. Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 55 559 dinars. Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 444 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 1^{er} février 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ». Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016. Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 111 118 dinars. Les commissions y afférentes se sont élevées à 16 886 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 27 février 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2016.

Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à 38 640 un montant de dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 440 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 08 mars 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016.

Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à 60 136 un montant de dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 16 313 dinars hors taxes
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 05 mai 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 500 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2016

Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à 60 209 un montant de dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 10 112 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 05 mai 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 500 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2016.

Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à 60 443 un montant de dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 10 112 dinars hors taxes

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La société a obtenu un accord de principe pour un crédit à long terme d'un montant de 3 000 000 dinars auprès de l'ATB remboursable sur une durée de 15 ans dont deux années de franchise imputable sur la ligne de crédit extérieure qui sera accordée par la Banque Européenne d'Investissement "BEI" à un taux égal au coût de la ligne BEI majoré de 2,5 points.

En attendant l'accord définitif et la signature du contrat de crédit à long terme, la société a contracté auprès de l'ATB un crédit relais de 3 000 000 dinars remboursable sur six mois renouvelable au taux du marché monétaire majoré de 3,81 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2013
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014

et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 617 dinars TTC.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2016 s'élève à 7 412 dinars TTC.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10 5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 01^{er} janvier 2014 et expirant le 31 décembre 2014 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 6 485 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2016 s'élève à 77 822 dinars TTC.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 3 années expirant le 31 décembre 2016

Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 5 400 dinars.

Le compte débiteur divers « SOPPEC INVEST » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 108 507 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40 000 dinars.

Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 3 154 335 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20 000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010.

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2016.

Le compte « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2016 un solde nul.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 24 Février 2012 d'un billet de trésorerie d'un montant de 550 000 dinars souscrit par la société « SOMOCER NEGOCE » et converti en 2014 en 55 traites de 10 000 chacune. Le montant payé en 2016 s'élève à 110 000 dinars (soit 11 traites de 10 000 dinars chacune). Le compte « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 340 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 avril 2017
Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit

- La rémunération nette du directeur général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2016 s'élève à un montant de 160 073 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1er octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014

- La rémunération nette du directeur général adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2016 s'élève à un montant de 118 318 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1er octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014

- La prime du directeur général au titre de l'exercice 2015 servie en 2016 s'élève à un montant brut de 96 422 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 06 juin 2016

- La prime du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2015 servie en 2016 s'élève à un montant brut de 64 273 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 06 juin 2016

- Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général pour un montant de 33 708 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général adjoint pour un montant de 19 358 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Président du Conseil d'Administration pour un montant de 2 195 dinars

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 11 avril 2017

- Les jetons de présence de l'exercice 2015 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 13 mai 2016 pour un montant annuel brut de 75 000 dinars soit un montant net de 60 000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2016 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 75 000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

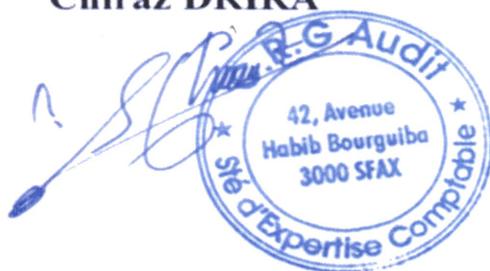
	Directeur général		Directeur général adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Salaire Annuel	160 073	76 000	118 318	52 000		
Avantages accordés	135 560		92 453			
Jetons de présence					75 000	0
Total	295 633	76 000	210 771	52 000	75 000	0

Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 28 avril 2017

**CRG Audit
Chiraz DRIRA**



**KBH Audit & Conseil
Nizar BARKIA**



SOCIETE « SANIMED »
Etats Financiers Au31 Décembre 2016

SOCIETE SANIMED.SA
BILAN

arrêté au 31 décembre 2016 (exprimé en dinar tunisien)

m. 31e pas

ACTIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	202 478	146 783 ✓
Amortissements des immobilisations incorporelles	IV.2	(139 679)	(122 637) ✓
		62 799 ✓	24 145 ✓
Immobilisations corporelles	IV.3	57 484 161	50 852 724 ✓
Amortissements des immobilisations corporelles	IV.4	(19 627 337)	(17 088 989) ✓
		37 856 825 ✓	33 763 735 ✓
Immobilisations financières	IV.5	3 210 282	3 040 510 ✓
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	IV.6	(700 000)	(700 000) ✓
		2 510 282 ✓	2 340 510 ✓
Total des actifs immobilisés		40 429 905 ✓	36 128 391 ✓
Autres actifs non courants	IV.7	736 566	182 038
Total des actifs non courants		41 166 472 ✓	36 310 429 ✓
Actifs courants			
Stocks	IV.8	17 068 230	8 764 799 ✓
Provisions pour dépréciation des stocks	IV.9	(55 833)	(55 833) ✓
		17 012 397 ✓	8 708 966 ✓
Clients et comptes rattachés	IV.10	8 732 064	7 673 429 ✓
Provisions pour dépréciation des clients	IV.11	(1 528 891)	(1 528 891) ✓
		7 203 173 ✓	6 144 538 ✓
Autres actifs courants	IV.12	4 590 140	1 069 147 ✓
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.13	2 797 837	2 654 342 ✓
		31 603 547 ✓	18 576 992 ✓
Total des actifs courants		31 603 547 ✓	18 576 992 ✓
Total des actifs		72 770 019 ✓	54 887 421 ✓
<i>Chiffres provisionnels</i>		<i>63 340 753</i>	

SOCIETE SANIMED.SA
BILAN

Arrêté au 31 décembre 2016 (exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
Capital social	IV.14	12 400 000 (page 264) 8 640 000	7 200 000
Réserves (Légale)	IV.15	+ 760 835 347	460 987
Résultats reportés	IV.16	4 257 121	2 982 598
Autres capitaux propres	IV.17	64 631	75 403
Total des capitaux propres avant résultat		13 722 588	10 718 988
Résultat de l'exercice (dont 1 351 600 dinars au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII)		3 131 818 (P) 2 695 503	3 014 372
Total des capitaux propres avant affectation		16 418 091	13 733 360
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.18	18 543 702	23 907 019
Total des passifs non courants		18 543 702	23 907 019
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.19	12 855 367 9 790 818 (P)	7 709 990
Autres passifs courants	IV.20	2 872 923	1 659 048
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.21	22 079 937	7 878 003
Total des passifs courants		37 808 227	17 247 042
Total des passifs		56 351 928	41 154 061
Total des capitaux propres et des passifs		72 770 019	54 887 421

SOCIETE SANIMED.SA
Etat de résultat
Arrêté au 31 décembre 2016 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	32 350 462	28 705 893 ✓
Autres produits d'exploitation	V.2	111 909	108 868 ✓
Total des produits d'exploitation		32 462 371 ✓	28 814 761 ✓
		36 453 248 (P)	
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours	V.3	(5 252 049)	(1 718 574) ✓
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	16 406 710	13 793 027 ✓
Charges de personnel	V.5	8 577 903	7 358 833 ✓
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	2 803 820	1 572 888 ✓
Autres charges d'exploitation	V.7	3 637 994	3 381 707 ✓
Total des charges d'exploitation		26 174 378 ✓	24 387 880 ✓
Résultat d'exploitation		6 287 993 ✓	4 426 881 ✓
		5 754 307 (P)	
Charges financières nettes	V.8	- 2 958 839	945 823 ✓
Produits des placements	V.9	+ 47 868	47 055 ✓
Autres gains ordinaires	V.10	+ 221 162	10 744 ✓
Autres pertes ordinaires	V.11	- 21 552	17 012 ✓
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 576 632 //	3 521 845 ✓
Impôt sur les bénéfices	V.12	700 407	507 473 ✓
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 876 225 //	3 014 372 //
Eléments extraordinaires (Pertes)	V.13	180 722	0 ✓
Résultat net de l'exercice (dont 1 351 600 dinars au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII)		2 695 503 //	3 014 372 ✓
		3 198 288	(P)

SOCIETE SANIMED.SA

Etat des flux de trésorerie Arrêté au 31 décembre 2016 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		2 695 503	3 014 372
Ajustements pour .			
Amortissements et provisions		2 803 820	1 572 888
Variations des			
Stocks		(8 303 431)	(1 376 308)
Créances		(568 060)	(2 684 604)
Autres actifs		(3 566 394)	1 198 995
Fournisseurs et autres dettes		6 359 251	(348 511)
Quote-part subvention d'investissement		(10 772)	(10 772)
Transfert de charges			30 741
Actualisation des placements		79 030	64 765
Cession d'immobilisations		(38 850)	
Acquisitions des titres de placement	VI.10	(500 513)	(106 102)
Cessions des titres de placement	VI.11	104	419
Blocages de fonds et financements	VI.12	(15 701 580)	(13 121 985)
Débloquages de fonds et financements	VI.13	17 760 296	17 068 517
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 008 403	5 302 414
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI 1	(7 451 241)	(10 710 021)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	(178 771)	(161 878)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3	9 000	66 689
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(7 621 013)	(10 805 210)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	6 000 000	6 234 791
Encaissements des billets de trésorerie	VI.5	34 000 000	20 000 000
Remboursements des billets de trésorerie	VI.6	(31 000 000)	(13 500 000)
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI 7	1 557 830	953 768
Remboursements des emprunts bancaires	VI.8	(5 136 534)	(7 175 330)
Remboursements des emprunts leasing	VI 9	(473 321)	(298 670)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		4 947 974	6 214 559
Variation de trésorerie		(1 664 635)	711 763
Trésorerie au début de l'exercice		(924 707)	(1 636 470)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI 14	(2 589 342)	(924 707)

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et les méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 totalisant au bilan 72 770 019 dinars et dégageant un résultat positif de 2 695 503 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société

I- Présentation de la société :

La société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2016 à 8 640 000 DT divisé en 8 640 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les Faits marquants de l'exercice :

L'entrée en production des nouveaux investissements réalisés par notre société dans le cadre de l'extension de son unité de production a été réalisée en date du 1^{er} janvier 2016.

Au cours de l'exercice 2016, la société a entamé la procédure d'introduction en bourse.

III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Concessions, marques et brevets	33%
* Logiciels	15%, 20% et 33%
* Constructions	5% et 10%
* AAI Constructions	2.5 %, 5% et 10%
* Matériel et outillage industriel	5%, 10%, 15% et 20%
* Installations techniques, matériels et outillages ind	10%
* Installations techniques	5% et 10%
* Matériel de transport	20% et 33%

* Matériel de transport à statut juridique particulier	20% et 33%
* Autres matériels roulants	10%, 20%, 25% et 33%
* Mobilier et matériel de bureau	10% et 15%
* Matériel informatique	10%, 15% et 33%
* Equipement de climatisation	10% et 33%
* Autres immobilisations corporelles	5% et 10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Comptabilisation Des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

III.6- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7- La Comptabilisation Des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, produits et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

IV- <u>Notes Sur Le Bilan</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Note IV.1 <u>Immobilisations Incorporelles :</u>	202 478	146 783
* Logiciels	200 938	145 242
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
Note IV.2 <u>Amortissement des Immobilisations Incorporelles :</u>	(139 679)	(122 637)
* Amortissements Logiciels	(138 139)	(121 276)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 540)	(1 361)
Note IV.3 <u>Immobilisations Corporelles :</u>	57 484 161	50 852 724
* Terrains	3 497 022	3 497 022
* Constructions	12 388 758	12 032 104
* Constructions à statut juridique particulier	1 333 835	0
* Agencements & Aménagements	1 589 895	1 064 490
* Installations Techniques	2 858 773	2 421 148
* Matériel Industriel	27 424 796	23 375 465
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	279 599	222 343
* Outillages Industriels	1 832 270	1 562 356
* Matériel de Bureau	418 900	328 071
* Matériel de Transport	2 547 504	2 476 863
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	1 902 415	1 639 698
* Matériel Informatique	292 492	236 455
* Autres Immobilisations	255 922	242 470
* Equipements -Climatisation-	117 831	109 161

* Constructions en Cours	382 755	618 813
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	237 823	1 026 264
* Matrices en Cours	122 982	0
* Matériel de Transport en Cours	588	0

Note IV.4 Amortissements des Immobilisations (19 627 337) (17 088 989)

Corporelles :

* Amortissements Matériel de Transport	(1 957 619)	(1 845 672)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(686 960)	(335 953)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(54 977)	(31 012)
* Amortissements Matériel Informatique	(210 140)	(168 271)
* Amortissements Constructions	(2 967 206)	(2 365 416)
* Amortissements Constructions à statut juridique particulier	(35 532)	0
* Amortissements Matériel Industriel	(10 597 218)	(9 578 038)
* Amortissements Installations Techniques	(1 385 373)	(1 293 010)
* Amortissements Outillage Industriel	(411 827)	(355 342)
* Amortissements Agencements & Aménagements	(920 982)	(766 654)
* Amortissements Equipements - Climatisation	(84 641)	(79 535)
* Amortissements Matériel de Bureau	(157 871)	(128 702)
* Amortissements Autres Immobilisations	(156 988)	(141 383)

Note IV.5 Immobilisations Financières : 3 210 282 3 040 510

* Titres de Participation	2 655 550	2 664 550
* Dépôts et Cautionnements	5 841	1 570
* Avance / Consommation Electricité	120 049	95 160
* Avance / Consommation Gaz	276 342	243 344
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	150 000	33 386

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l'UNIFACTOR en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.

De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l'UNIFACTOR qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation :

Désignation	Au 31/12/2015	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2016	Provisions	VCN au 31/12/2016	% de détention
MOBILFLEX	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOMA LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
SANITEC	9 000	0	9 000	0	0	0	
Total	2 664 550	0	9 000	2 655 550	700 000	1 955 550	

Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés SOMOSAN et MOBILFLEX pour les raisons suivantes :

- SOMOSAN : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.
- MOBILFLEX : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus-value de l'ordre de 287 508 dinars.

Note IV.6 Provisions sur Immobilisations Financières : (700 000) (700 000)

* Provisions sur Titres de Participation (700 000) (700 000)

Note IV.7 Autres Actifs Non Courants : 736 566 182 038

* Charges à Répartir 1 287 038 522 930

* Résorptions Charges à Répartir (550 472) (340 892)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2016 s'élève à 209 580 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé 2016	Montant capitalisé 2015	Taux
FOIRE FRUNKFURT		105 015	33%
FOIRE 2016	279 961		50%
Frais d'introduction en bourse	484 148		50%
Total	764 109	105 015	

Note IV.8 <u>Stocks :</u>	17 068 230	8 764 799
* Stock - Matières Premières & Consommables	4 909 000	2 007 971
* Stock - Moules	659 333	562 125
* Stock - Emballages	241 203	230 369
* Stock - Produits En Cours	711 034	581 765
* Stock - Produits Finis	10 270 423	5 147 644
* Stock - Marchandises	277 236	234 925
Note IV.9 <u>Provisions sur Stocks :</u>	(55 833)	(55 833)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(55 833)	(55 833)
Note IV.10 <u>Clients et Comptes Rattachés :</u>	8 732 064	7 673 429
* Clients Ordinaires	7 048 180	6 144 538
* Clients Effets à Recevoir	154 993	0
* Clients Douteux	1 528 891	1 528 891
Note IV.11 <u>Provisions pour Dépréciation des Clients :</u>	(1 528 891)	(1 528 891)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 528 891)	(1 528 891)
Note IV.12 <u>Autres Actifs Courants :</u>	4 590 140	1 069 147
* Prêts au Personnel	205 929	194 796
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	124 204	100 266
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	536 001	0
* Débiteurs Divers	3 724 007	774 084
Note IV.13 <u>Liquidités et Equivalents de Liquidités :</u>	2 797 837	2 654 342
* Banques	75 896	140 569
* Caisse	11 227	16 287
* Blocage de Fonds	238 652	1 628
* MAC Actions SOMOCER	2	231 507
* Actions SICAV FIDELITY	11 283	10 874
* STB Finance (Titres STB)	67 223	94 754
* MAXULA BOURSE Actions SOMOCER	180 007	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	18 507	13 107
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	75 000	35 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	500 000	0
* Chèques en Caisse	978 929	1 405 683
* Chèques à L'encaissement	24 050	94 865
* Effets à L'Encaissement	10 291	20 068
* Effets à L'Escompte	16 772	0

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST, AB CORPORATION et SOMOCER constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués

-à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

-au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2015	Acquisitions ou souscriptions	Cessions	Reclassement	Actualisation	Au 31/12/2016
* MAC Actions SOMOCER	231 507			(241 349)	9 843	2
* SICAV FIDELITY	10 874	513	104			11 283
* STB FINANCE (Titres STB)	94 754				(27 531)	67 223
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	0			241 349	(61 342)	180 007
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SOMOCER	0	500 000				500 000
	927 135	500 513	104	0	(79 030)	1 348 515

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché
FIDELITY SICAV	50	104.808	104.470
FIDELITY SICAV	2	102.764	104.470
FIDELITY SICAV	51	104.401	104 470
FIDELITY SICAV	5	102 682	104.470

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché
STB	17 250	5,8	3.897

*** Actions détenues par « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché
SOMOCER	119 210	2.025	1.510

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.14 Capital Social:	8 640 000	7 200 000
* Capital Social	8 640 000	7 200 000

Le capital social de notre société s'élève à 8 640 000 dinars divisé en 8 640 000 actions de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées

Note IV.15 Réserves :	760 835	460 987
* Réserve Légale	760 835	460 987

Note IV. 16 Résultats Reportés :	4 257 121	2 982 598
* Résultats Reportés	4 257 121	2 982 598

Note IV. 17 Autres Capitaux Propres :	64 631	75 403
* Subventions d'Investissement	64 631	75 403

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2015	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2016
I T P	15/01/2013	6,67%	58 685	17 606	41 079	5 869	23 475	35 210
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	14 710	34 324	4 903	19 613	29 421
Total			107 719	32 316	75 403	10 772	43 088	64 631

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2016 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Réserves légales	Résultats reportés	Subvention d'inv.	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	7 200 000	460 987	2 982 598	107 719	(32 316)	3 014 372	13 733 360
Affectation de résultat 2015	1 440 000	299 848	1 274 523	0		(3 014 372)	0
Résultat au 31/12/2016						2 695 503	2 695 503
Amortissements subventions					(10 772)		(10 772)
Solde au 31/12/2016	8 640 000	760 835	4 257 121	107 719	(43 088)	2 695 503	16 418 091

Le résultat par action (bénéfice) 2016 = 2 695 503 / 8 640 000 = 0,312 dinars.

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Nombre moyen pondéré d'actions	8 640 000	7 200 000
Résultat net	2 695 503	3 014 372
Résultat par action	0,312	0,419

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 1 861 622 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Résultats reportés	1 557 614
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance 2013-54	1 861 622

Note IV. 18 Emprunts :

	18 543 702	23 907 019
* Emprunt - BIAT	500 829	699 938
* Emprunt - BH	2 441 740	2 500 000
* Emprunt - STB	1 539 530	2 132 982
* Emprunt - BTK	3 142 156	3 805 489
* Emprunt - BFT	221 278	360 994
* Emprunt - BNA	1 686 458	1 930 208
* Emprunt - ATB	6 000 000	3 000 000
* Emprunt - BT	996 667	1 256 667
* Crédit Billet de Trésorerie ATD SICAR	0	7 000 000
* Emprunt - ATL Leasing	396 909	364 080
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	17 772	24 879
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	301 416	393 381
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	1 298 946	346 260
* Emprunt - Recette des Finances	0	92 142

*** Tableau détaillé des emprunts :**

Emprunts	Solde au 31-12-2015			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2016		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an
STB 400 MDT	142 857	57 143	85 714	0	57 143	85 714	0	85 714
STB 600 MDT	214 285	85 714	128 571	0	85 714	128 571	0	128 571
STB 2150 MDT	1 970 833	1 582 639	388 194	0	358 333	1 612 500	1 224 306	388 194
STB 143MDT	131 083	105 264	25 819	0	23 833	107 250	81 431	25 819
STB 189 MDT	173 250	139 125	34 125	0	31 500	141 750	107 625	34 125
STB 88 MDT	80 667	64 778	15 889	0	14 667	66 000	50 111	15 889
STB 48 MDT	44 000	35 333	8 667	0	8 000	36 000	27 333	8 667
STB 82 MDT	78 434	62 985	15 449	0	14 261	64 174	48 725	15 449
BH 1820 MDT	340 092	0	340 092	0	313 050	27 041	0	27 041
BH 2500 MDT	2 500 000	2 500 000	0	0	0	2 500 000	2 441 740	58 260
BIAT 950 MDT	203 941	15 174	188 767	0	188 767	15 174	0	15 174
BIAT 1100 MDT	855 158	684 764	170 394	0	155 771	699 388	500 829	198 558
BNA 1100 MDT	1 100 000	1 042 708	57 292	0	45 833	1 054 167	905 208	148 958
BT 800 MDT	800 000	773 333	26 667	0	13 333	786 667	613 333	173 333
BNA 400 MDT	400 000	387 500	12 500	0	12 500	387 500	337 500	50 000
BNA 300 MDT	300 000	300 000	0	0	0	300 000	262 500	37 500
BT 500 MDT	500 000	483 333	16 667	0	8 333	491 667	383 333	108 333
BNA 200 MDT	200 000	200 000	0	0	0	200 000	181 250	18 750
BTK 1200 MDT	633 356	433 364	199 992	0	183 326	450 030	233 372	216 658
BTK 1500 MDT	1 357 721	1 204 330	153 391	0	140 294	1 217 428	1 038 852	178 576
BTK 2700 MDT	2 443 898	2 167 794	276 104	0	252 529	2 191 370	1 869 933	321 437
ATB 3000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0
BFT 850 MDT	512 353	360 994	151 359	0	139 716	372 637	221 278	151 359
BFT 140 MDT	11 624	0	11 624	0	11 624	0	0	0
ATB3000 MDT (2)	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0
Total emprunts bancaires	17 993 552	15 686 275	2 307 277	6 000 000	5 058 528	18 935 027	16 528 659	2 406 368
ATD SICAR	7 000 000	7 000 000	0	34 000 000	31 000 000	10 000 000	10 000 000	0
Recette finances	164 142	92 142	72 000	0	164 142	0	0	0
Leasing	1 497 040	1 128 600	368 441	1 557 830	473 321	2 581 549	2 015 043	566 506
Total	26 654 734	23 907 017	2 747 718	41 557 830	36 695 991	31 516 576	28 543 702	2 972 874

*** Tableau détaillé des emprunts leasing:**

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2016	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2013	356 950	Matériel et outillage	49 913	1 538	0	1 538	0	1 538
2013	369 980	Matériel et outillage	22 025	1 931	0	1 931	14	1 946
2013	445 990	Matériel et outillage	38 398	5 591	0	5 591	106	5 697
2013	390 370	Matériel de transport	134 648	33 214	0	33 214	1 096	34 309
2013	397 050	Matériel de transport	31 037	7 682	0	7 682	261	7 943
2014	407 200	Matériel de transport	177 134	36 779	47 547	84 326	7 265	91 592
2014	434 540	Matériel et outillage	40 067	8 262	14 799	23 062	2 845	25 907
2014	413 520	Matériel et outillage	71 197	15 082	20 785	35 866	3 465	39 331
2014	428 550	Matériel et outillage	37 697	7 886	13 264	21 150	2 414	23 564
2014	484 580	Matériel de transport	37 219	10 274	4 585	14 859	830	15 689
2014	503 370	Matériel de transport	124 210	25 007	53 032	78 039	9 700	87 739
2014	446 830	Matériel et outillage	39 867	8 028	16 892	24 919	3 451	28 370
2014	446 820	Matériel et outillage	61 739	12 432	26 159	38 591	5 346	43 936
2014	446 140	Matériel de transport	47 197	9 505	19 829	29 333	3 801	33 134
2015	509 750	Matériel et outillage	30 000	5 769	15 539	21 307	3 899	25 207
2015	454 750	Matériel de transport	68 135	13 511	31 076	44 587	5 316	49 903
2015	506200008	Matériel et outillage	39 869	7 107	17 772	24 879	3 807	28 686

2015	517 920	Matériel de transport	43 699	8 430	22 441	30 871	4 461	35 332
2015	515 390	Matériel et outillage	26 260	5 038	13 682	18 720	3 590	22 310
2015	512 920	Matériel et outillage	44 845	8 719	22 328	31 047	5 263	36 309
2015	526 550	Matériel de transport	28 830	5 521	15 253	20 774	3 562	24 336
2015	529 360	Matériel et outillage	117 068	22 294	63 562	85 856	14 397	100 253
2015	478 850	Matériel et outillage	52 559	10 016	28 502	38 518	6 384	44 902
2015	504 610	Matériel de transport	80 063	14 644	51 074	65 718	10 301	76 019
2015	205 270	Matériel de transport	422 439	77 408	269 060	346 468	53 240	399 708
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920	6 169	23 637	29 805	6 654	36 459
2016	478 830	Matériel de transport	52 900	9 547	35 308	44 854	8 321	53 175
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000	8 021	33 044	41 065	8 929	49 993
2016	215 600	Construction	1 240 000	136 529	1 029 886	1 166 415	405 565	1 571 980
2016	537 800	Matériel de transport	37 345	9 947	30 231	40 178	5 615	45 792
2016	601 810	Matériel et outillage	56 000	17 522	32 982	50 504	6 147	56 651
2016	589 190	Matériel de transport	61 895	13 473	45 209	58 682	11 944	70 627
2016	606 040	Matériel et outillage	22 050	3 633	17 567	21 200	5 581	26 780
Total			3 417 225	566 506	2 015 043	2 581 549	613 568	3 195 117

Note IV. 19: Fournisseurs et Comptes Rattachés :

	12 855 367	7 709 990
* Fournisseurs	8 573 159	4 944 726
* Fournisseurs Effets à Payer	4 282 208	2 765 264

Note IV. 20 : Autres Passifs Courants :

	2 872 923	1 659 048
* Personnel, Rémunérations Dues	1 436 491	1 147 976
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	1 132	346 729
* Charges à Payer	1 435 300	164 344

Note IV. 21 : Concours Bancaires et autres Passifs financiers

	22 079 937	7 878 003
* Crédits de Financement Stocks	1 960 000	1 748 000
* Crédits de Financement Export	2 189 000	1 653 400
* MCNE STB	1 211 740	93 600
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	12 972 874	2 675 718
* Crédit Recette de Finances	0	72 000
* Intérêts Courus	189 858	103 722
* Découvert Mobilisé BTK	130 000	450 000
* Découvert Mobilisé STB	250 000	0
* Découvert Mobilisé BH	500 000	0
* Découverts Bancaires	2 676 465	1 081 563

Note V.1 : Revenus :

	32 350 462	28 705 893
* Chiffre d'Affaires Local	23 942 688	22 215 178
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	8 407 774	6 490 714

Note V. 2 : Autres Produits d'Exploitation :

	111 909	108 868
* Produits des Autres Activités	101 138	98 096

* Quotes-parts des Subvention d'investissement	10 772	10 772
Note V.3 : <u>Variation des stocks des Produits Finis et des Encours :</u>	(5 252 049)	(1 718 574)
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(5 252 049)	(1 718 574)
Note V. 4 : <u>Achats d'approvisionnements et MP Consommés:</u>	16 406 710	13 793 027
* Achats de Matières Premières	10 705 493	6 302 607
* Achats Autres Fournitures Consommables	4 735 247	3 878 002
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(3 051 382)	342 266
* Achats de Marchandises	227 309	120 023
* Achats non Stockés	3 790 044	3 150 129
Note V. 5 : <u>Charges de Personnel</u>	8 577 903	7 358 833
* Salaires et Autres Charges	7 249 071	6 100 724
* Charges Sociales Légales	1 328 832	1 258 109
Note V. 6 : <u>Dotations aux Amortissements et aux Provisions</u>	2 803 820	1 572 888
* Dotations aux Amortissements	2 803 820	1 572 888
Note V. 7 : <u>Autres Charges d'Exploitation :</u>	3 637 994	3 381 707
* Locations	178 644	170 074
* Entretien & Réparations	539 625	498 881
* Assurances	245 412	147 794
* Etudes, Recherches et Divers Services	285 893	507 559
* Publicités	232 829	340 952
* Dons	75 230	132 679
* Transports et Déplacements	884 768	606 608
* Réceptions	84 137	46 942
* Frais de Communication	87 923	119 863
* Commissions Bancaires	223 884	215 063
* Jetons de Présence	75 000	82 500
* Impôts et Taxes	251 481	237 636
* Charges Immobilisées	(46 342)	(198 420)
* Achats non Stockés	519 509	473 575
Note V. 8 : <u>Charges Financières Nettes :</u>	2 958 839	945 823
* Intérêts des Emprunts	1 641 349	365 089
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	322 543	198 887
* Pertes Liées à des Participations	79 031	64 769
* Intérêts sur Financement Devises BTK	0	6 447
* Intérêts Financement Export	108 951	64 976
* Intérêts Financement Stock	99 704	92 736
* Intérêts MCNE	87 160	8 858

* Echelles d'Intérêts	169 198	107 061
* Intérêts Billet de Trésorerie	8 895	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	2 047	31 302
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	11 414	31 302
* Intérêts Découvert Mobilisé BH	9 144	31 302
* Intérêts des Obligations Cautionnées	2 950	3 627
* Intérêts FACTORING	50 849	11 583
* Pertes de Change	568 274	198 071
* Intérêts de Retard Impayés	122 155	28 227
* Gain de Change	(324 826)	(235 810)
Note V. 9 Produits des Placements :	47 868	47 055
* Produits des billets de trésorerie	47 400	45 955
* Autres Produits	468	1 100
Note V. 10 Autres Gains Ordinaires :	221 162	10 744
* Autres Gains	221 162	10 744
Note V. 11 Autres Pertes Ordinaires :	21 552	17 012
* Autres Pertes Ordinaires	21 552	17 012
Note V. 12 Impôts sur les sociétés :	700 407	507 473
* Impôts sur Les Sociétés	700 407	507 473
Note V. 13 Eléments extraordinaires :	180 722	0
* Contribution conjoncturelle 2016	180 722	0
Note VI.1 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp. et Incorp. :	(7 451 241)	(10 710 021)
* Logiciels	(55 696)	(11 380)
* Terrains	0	(993 153)
* Constructions	(356 654)	(6 627 281)
* Constructions à statut juridique particulier	(1 333 835)	0
* Agencements & Aménagements	(525 405)	(29 770)
* Installations Techniques	(437 625)	(880 773)
* Matériel Industriel	(4 049 331)	(11 589 166)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(57 255)	(97 690)
* Outillages Industriels	(269 914)	(518 786)
* Matériel de Bureau	(90 828)	(115 698)
* Matériel de Transport	(70 641)	(957 024)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(262 717)	(400 967)
* Matériel Informatique	(56 038)	(56 650)
* Autres Immobilisations	(13 451)	(20 399)
* Equipements -Climatisation-	(8 670)	(15 604)
* Reclassement Constructions en Cours	236 057	3 754 453
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	788 441	7 733 120

* Matrices en Cours	(122 982)	201 762
* Matériel de Transport en Cours	(588)	201 762
* Charges à Répartir	(764 109)	(105 015)
* Avance Versée / Immobilisation Corporelle	0	20 000

Note VI.2 Décaissements affectés à l'acquisition

<u>d'Immobilisations Financières :</u>	(178 771)	(161 878)
* Titres de Participation	0	(9 000)
* Dépôts et Cautionnements	(4 271)	(1 050)
* Avance / Consommation Electricité	(24 889)	(26 225)
* Avance / Consommation Gaz	(32 998)	(74 922)
* Avance / Consommation SONEDE	0	(74 922)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(116 614)	(50 681)

Note VI.3 Encaissements provenant de la cession
d'Immobilisations financières :

* Fonds de Garantie UNIFACTOR	9 000	66 689
-------------------------------	-------	--------

Note VI.4 Encaissements provenant des Emprunts
Bancaires :

	6 000 000	6 234 791
* Emprunt STB	0	370 649
* Emprunt BNA	0	200 000
* Emprunt ATB	6 000 000	3 000 000
* Emprunt BH	0	2 500 000
* Emprunt Recette de Finances	0	164 142

Note VI. 5 Encaissements des billets de trésorerie :

* Encaissements des Billets de Trésorerie	34 000 000	20 000 000
	34 000 000	20 000 000

Note VI. 6 Remboursements des billets de trésorerie :

* Remboursements des Billets de Trésorerie	(31 000 000)	(13 500 000)
	(31 000 000)	(13 500 000)

Note VI. 7 Encaissements provenant des emprunts Leasing :

	1 557 830	953 768
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	96 965	200 757
* Emprunt - ATL Leasing	220 866	290 703
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	1 239 999	422 439
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	0	39 869

Note VI. 8 Remboursements des emprunts bancaires :

	(5 136 534)	(7 175 330)
* Emprunt - BIAT	(344 538)	(588 219)
* Emprunt - BH	(313 050)	(292 876)
* Emprunt - STB	(593 451)	(547 938)
* Emprunt - BTK	(576 148)	(1 248 373)
* Emprunt - BFT	(151 340)	(574 092)
* Emprunt - ATB	(3 000 000)	(3 344 000)

* Emprunt - BT	(21 667)	
* NAIB Euro Sfax	0	(57 915)
* Emprunt UIB	0	(350 000)
* Emprunt BNA	(58 333)	(210 000)
* Emprunt Recette de Finances	(164 142)	0
* Intérêts Courus	86 136	38 083
Note VI. 9 Remboursements des emprunts Leasing :	(473 321)	(298 670)
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(185 067)	(153 025)
* Emprunt - ATL Leasing	(137 802)	(108 748)
* Emprunt - Al WIFACK Leasing	(143 954)	(28 405)
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	(6 498)	(8 492)
Note VI. 10 Acquisitions des titres de placements :	(500 513)	(106 102)
* MAC Actions FIDELITY	(513)	(6 052)
* STB Finance (Titres STB)	0	(100 050)
* Billet de trésorerie SOMOCER	(500 000)	0
Note VI. 11 Cessions des titres de placements :	104	419
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	104	419
Note VI. 12 Blocages de Fonds et Financements :	(15 701 580)	(13 121 985)
* Blocage de Fonds	(1 987 140)	(3 163 501)
* Crédits de Gestion	(13 714 440)	(9 958 485)
Note VI. 13 Déblocages de Fonds et Financements :	17 760 296	17 068 517
* Blocage de Fonds	1 750 116	3 165 032
* Crédits de Gestion	16 010 180	13 903 485
Note VI. 14 Trésorerie à la clôture de l'exercice :	(2 589 342)	(924 707)
* Banques	(2 600 569)	(940 994)
* Caisse	11 227	16 287

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
* Société SANITEC	320 540	36 781
* Société SANIMEUBLE	1 023 883	487 318
* Société ABC	84 655	86 360
* Société SOMOSAN	0	4 621
* Société SOMOCER	25 006	0
	1 454 084	615 080

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
* Société SANITEC	855 805	227 007
* Société SANIMEUBLE	1 604 259	483 444
* Société SOMOSAN	28 113	0
* Société ABC	3 411	0
* Société SOTEMAIL	2 403	1 026
* Société AB CORPORATION	0	297 366
	2 493 991	1 008 843

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	108 507	0
AB-CORPORATION	3 154 335	0
SOMOSAN	501 000	0
SOMOCER	501 000	0
SANIMEUBLE	30 000	0
TOTAL	4 291 842	0

VIII - Engagements Hors Bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
VIII.1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	398 891	398 891				Cauton en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	150 000	150 000				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles - Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT contrat de credit a L T hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	UIB contrat de credit de gestion hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169
	1 820 452	1 820 452	0	0	0	BH contrat de credit a L T hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les TF 24167, 24168, 24169
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH contrat de credit a L T hypothèque en rang utile sur les TF 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	3 350 000	3 350 000	0	0	0	BH contrat de credit de gestion hypothèque en rang utile sur les TF 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530

	2 700 000	2 700 000	0	0	0	STB contrat de credit a L T hypothec en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530
	1 000 000	1 000 000	0	0	0	STB contrat de credit a L T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169, et de 1 er rang sur le TF 24171
	3 035 000	3 035 000	0	0	0	STB contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de 1 er rang sur le TF 26255
	1 580 000	1 580 000	0	0	0	BFT contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24170
	850 000	850 000	0	0	0	BFT contrat de credit a L T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169, 24170 , 24171
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK contrat de credits a L T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	BTK contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169
	1 075 000	1 075 000	0	0	0	BNA contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA contrat de credit a L T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169, 24170 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le TF 26255 et de 1 er rang sur le TF 26531
	1 634 000	1 634 000	0	0	0	ATB contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB contrat de credit a L T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 24169, 24170 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF 26255
	3 000 000	3 000 000				ATB contrat de credit a M T hypothec en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T F) 24167, 24168, 291204 , et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF 26255
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169, 24170, 26255
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT contrat de credit de gestion hypothec en rang utile sur les terrains objet des TF 24167, 24168, 24169, 24170
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT contrat de credit a L T nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	UIB contrat de credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 670 452	7 670 452	0	0	0	BH contrats de credit a L T et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	6 735 000	6 735 000	0	0	0	STB contrats de credit à L T et un cedit de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel a aquerir a hauteur de 2 700 000
	2 430 000	2 430 000	0	0	0	BFT contrat de credit a L T et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur materiel a aquerir a hauteur de 850 000

	7 350 000	7 350 000	0	0	0	BTK contrats de credits a LT et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel a hauteur de 2 700 000
	3 075 000	3 075 000	0	0	0	BNA contrat de credit a LT et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel a acquerir a hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur materiels a acquerir avec ATB et STB a hauteur de 2 000 000
	7 634 000	7 634 000	0	0	0	ATB contrat de credit a LT et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur materiel a acquerir a hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur materiels a acquerir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	2 600 000	2 600 000	0	0	0	BT contrat de credit a LT et credits de gestion nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel a acquerir a hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	5 537 277	4 879 028	0	658 249	0	Les effets escomptes et non echus relatifs aux parties liees concernent les societes du groupe
Unifactor	1 005 474	1 005 474				
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	89 230 545	88 572 296	0	658 249	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions detenues par la societe AB copration dans la capital de la societe SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	0					
d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
VIII.3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore verse	0					
*operation de portage	0					
*credit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue duree	0					
*contact avec le personnel	0					

II. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés	Provision en garantie
* Emprunt obligatoire	0		0
* Emprunt d'investissement	25 620 452	37 177 753	0
* Emprunt courant de gestion	15 924 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)	10 000 000	0	0

VIII.4. Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	356950	49 913	0
TUNISIE Leasing	369980	22 025	14
ATL	445990	38 398	106
ATL	390370	134 648	1 096
ATL	397050	31 037	261
ATTIJARI Leasing	407200	177 134	7 265
ATTIJARI Leasing	434540	40 067	2 845
ATL	413520	71 197	3 465
ATL	428550	37 697	2 414
ATL	484580	37 219	830
ATTIJARI Leasing	446820	61 739	9 700
ATTIJARI Leasing	446830	39 867	3 451
ATL	503370	124 210	5 346
ATTIJARI Leasing	446140	47 197	3 801
IJARA	1506200008	39 869	3 899
ATL	526550	28 830	5 316
ATL	529360	117 068	3 807
ATL	509750	30 000	4 461
ATTIJARI Leasing	454750	68 135	3 590
ATL	517920	43 699	5 263
ATL	515390	26 260	3 562
ATL	512920	44 845	14 397
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	6 384
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	10 301
EL WIFAK	205270	422 439	53 240
ATL	567600	34 920	6 654
ATTIJARI Leasing	478830	52 900	8 321
ATL	582150	46 000	8 929
EL WIFAK	215600	1 240 000	405 565
ATTIJARI Leasing	537800	37 345	5 615
ATL	601810	56 000	6 147
ATL	589190	61 895	11 944
ATL	606040	22 050	5 581
Total		3 417 225	613 568

VIII.5. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	950 000	2 826
BIAT	1 100 000	121 803
STB	2 700 000	445 787
STB	1 000 000	16 016
BFT	850 000	45 988
BTK	1 200 000	42 229
BTK	2 700 000	609 847
BTK	1 500 000	338 787
BNA	2 000 000	741 799
ATB	3 000 000	102 460
BT	1 300 000	291 603
BH	2 500 000	1 047 825
ATB	3 000 000	41 948
Total	23 800 000	3 209 649

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2016 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit :

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats consommés	16 406 710	12 961 301	2 789 141	164 067	492 201
Autres charges d'exploitation	3 637 994	2 874 015	618 459	36 380	109 140
Frais de personnel	8 577 903	6 776 543	1 458 244	85 779	257 337
Impôts et taxes	807 161	637 657	137 217	8 072	24 215
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	2 803 820	2 215 018	476 649	28 038	84 115
Charges financières	2 958 839	2 337 483	503 003	29 588	88 765
TOTAL	35 192 428	27 802 019	5 982 713	351 924	1 055 773

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N°356950 : COMPRESSEUR VIS POUR ROLLAIR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	1 538	0	1 538
Total	1 538	0	1 538

Contrat N° 369980 : RAMPE DE CHARGEMENT MOBILE 7 TONNES

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	1 931	15	1 946
Total	1 931	15	1 946

Contrat N° 445990 : CHARIOT ELEVATEUR MARQUE CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	5 591	106	5 697
Total	5 591	106	5 697

Contrat N° 390370 : PREMIUM LANDER

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	33 214	1 095	34 309
Total	33 214	1 095	34 309

Contrat N° 397050 : CAMIONNETTE MITSUBISHI L200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	7 682	261	7 943
Total	7 682	261	7 943

Contrat N° 407200 : BMW

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	36 779	5 167	41 946
2018	40 429	2 074	42 503
2019	7 118	25	7 143
Total	84 326	7 266	91 592

Contrat N° 434540 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	8 262	1 766	10 028
2018	9 086	942	10 028
2019	5 714	137	5 851
Total	23 062	2 845	25 907

Contrat N° 413520 : CHARIOTS ELEVATEURS 2 CLARKS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	15 082	2 399	17 481
2018	16 446	1 035	17 481
2019	4 338	31	4 369
Total	35 866	3 465	39 331

Contrat N° 428550 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	7 886	1 540	9 426
2018	8 639	786	9 425
2019	4 625	88	4 713
Total	21 150	2 414	23 564

Contrat N° 484580 : PEUGEOT 301

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	10 275	767	11 042
2018	4 584	63	4 647
Total	14 859	830	15 689

Contrat N° 446820 : COMPRESSEUR A VIS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	12 432	3 075	15 507
2018	13 693	1 814	15 507
2019	12 466	456	12 922
Total	38 591	5 345	43 936

Contrat N° 446830 : CHARIOT ELVEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	8 027	1 985	10 012
2018	8 842	1 171	10 012
2019	8 050	295	8 345
Total	24 919	3 451	28 370

Contrat N° 503370 : PASSAT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	25 007	5 573	30 580
2018	27 694	3 296	30 990
2019	25 338	831	26 169
Total	78 039	9 700	87 739

Contrat N° 446140: SEMI REMORQUE BENNE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	9 505	2 190	11 695
2018	10 406	1 288	11 694
2019	9 423	323	9 745
Total	29 333	3 801	33 134

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT ELEVATEUR DIESEL TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	7 108	1 951	9 059
2018	7 775	1 284	9 059
2019	8 503	555	9 058
2020	1 493	17	1 510
Total	24 879	3 807	28 686

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	5 521	1 780	7 301
2018	6 103	1 198	7 301
2019	6 747	554	7 301
2020	2 403	30	2 433
Total	20 774	3 562	24 336

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	22 294	7 048	29 342
2018	24 532	4 810	29 342
2019	26 996	2 346	29 342
2020	12 034	193	12 227
Total	85 856	14 397	100 253

Contrat N°509750 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	5 769	1 987	7 756
2018	6 436	1 320	7 756
2019	7 181	575	7 756
2020	1 921	18	1 938
Total	21 307	3 900	25 207

Contrat N° 454750 PASSAT 1.4 TSI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	13 511	2 917	16 428
2018	14 820	1 808	16 628
2019	16 256	591	16 847
Total	44 587	5 316	49 903

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	8 430	2 278	10 708
2018	9 339	1 508	10 847
2019	10 346	655	11 001
2020	2 756	20	2 776
Total	30 871	4 461	35 332

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	5 037	1 827	6 865
2018	5 649	1 216	6 865
2019	6 334	531	6 865
2020	1 700	16	1 716
Total	18 720	3 590	22 310

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	8 718	2 748	11 466
2018	9 679	1 787	11 466
2019	10 746	720	11 466
2020	1 904	7	1 911
Total	31 047	5 262	36 309

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	10 015	3 127	13 142
2018	11 010	2 132	13 142
2019	12 102	1 040	13 142
2020	5 391	85	5 476
Total	38 518	6 384	44 902

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	14 604	4 465	19 069
2018	16 001	3 281	19 282
2019	17 532	1 983	19 515
2020	17 541	572	18 153
Total	65 718	10 301	76 019

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	77 199	23 091	100 290
2018	84 649	16 954	101 603
2019	92 362	10 241	102 603
2020	92 258	2 954	95 212
Total	346 468	53 240	399 708

Contrat N° 567600 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	6 169	2 760	8 929
2018	6 848	2 080	8 928
2019	7 603	1 326	8 929
2020	8 441	488	8 929
2021	744	0	744
Total	29 805	6 654	36 459

Contrat N° 478830 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	9 547	3 476	13 023
2018	10 422	2 600	13 022
2019	11 378	1 644	13 022
2020	12 422	601	13 023
2021	1 085	0	1 085
Total	44 854	8 321	53 175

Contrat N° 582150 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	8 021	3 516	11 537
2018	8 829	2 708	11 537
2019	9 718	1 819	11 537
2020	10 697	840	11 537
2021	3 800	45	3 845
Total	41 065	8 928	49 993

Contrat N° 215600 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	136 529	108 454	244 983
2018	150 825	94 159	244 984
2019	166 619	78 365	244 984
2020	184 067	60 918	244 985
2021	203 340	41 644	244 984
2022	224 632	20 352	244 984
2023	100 403	1 673	102 076
Total	1 166 415	405 565	1 571 980

Contrat N° 537800 SEAT LEON:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	9 950	2 640	12 589
2018	10 877	1 849	12 726
2019	11 900	984	12 884
2020	7 451	142	7 593
Total	40 178	5 615	45 792

Contrat N° 601810 CHARIOT ELEVATEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	17 522	3 722	21 244
2018	19 188	2 057	21 245
2019	13 795	368	14 163
Total	50 504	6 147	56 651

Contrat N° 589190 TRACTEUR IVECO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	13 473	5 361	18 834
2018	14 958	3 876	18 834
2019	16 606	2 228	18 834
2020	13 645	480	14 125
Total	58 682	11 944	70 627

Contrat N° 606040 COMPRESSEUR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2017	3 633	2 005	5 638
2018	4 033	1 605	5 638
2019	4 478	1 160	5 638
2020	4 971	667	5 638
2021	4 085	144	4 228
Total	21 200	5 581	26 780

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2016

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2016
	<u>31/12/2015</u>	<u>Acquisitio n 2016</u>	<u>Régularisation 2016</u>	<u>Cession 2016</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Dotation 2016</u>	<u>Cession 2016</u>	<u>31/12/2016</u>	
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<u>146 783</u>	<u>18 451</u>	<u>37 245</u>	<u>0</u>	<u>202 478</u>	<u>122 637</u>	<u>17 042</u>	<u>0</u>	<u>139 679</u>	<u>62 799</u>
Logiciels	145 242	18 451	37 245		200 938	121 276	16 863		138 139	62 799
Marques et brevets	1 540				1 540	1 361	179,543		1 540	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>49 207 647</u>	<u>2 612 479</u>	<u>4 958 736</u>	<u>38 850</u>	<u>56 740 013</u>	<u>17 088 989</u>	<u>2 577 198</u>	<u>(38 850)</u>	<u>19 627 337</u>	<u>37 112 676</u>
Terrains	3 497 022	0	0		3 497 022					3 497 022
Constructions	12 032 105		356 654		12 388 758	2 365 416	601 790		2 967 206	9 421 552
Constructions à statut juridique particulier	0	1 333 835			1 333 835	0	35 532		35 532	1 298 303
Agencements et aménagements	1 064 490	28 709	496 696		1 589 895	766 654	154 328		920 982	668 913
Installations techniques	2 421 148	10 638	426 987		2 858 773	1 293 010	92 364		1 385 374	1 473 400
Matériel industriel	23 375 465	560 988	3 488 343		27 424 797	9 578 038	1 019 180		10 597 218	16 827 579
Matériel industriels a statut juridique particulier	222 343	57 255			279 599	31 012	23 965		54 977	224 622
Outillage industriels	1 562 355	164 344	105 571		1 832 269	355 342	56 485		411 827	1 420 442
Matériel de bureaux	328 071	90 828			418 899	128 702	29 169		157 871	261 028
Matériel de transport	2 476 863	31 555	77 936	38 850	2 547 504	1 845 672	150 797	(38 850)	1 957 619	589 884
Matériel de transport a SJP	1 639 698	262 717			1 902 415	335 953	351 007		686 960	1 215 455
Matériel informatiques	236 455	56 038	0		292 492	168 271	41 869		210 140	82 352
Autres immobilisations	242 470	6 902	6 549		255 922	141 383	15 605		156 988	98 933
Equipements de climatisation	109 161	8 670			117 832	79 535	5 106		84 641	33 191
<i>Immobilisation en cours</i>	<u>1 645 077</u>	<u>4 095 053</u>	<u>(4 995 981)</u>	<u>0</u>	<u>744 149</u>	<u>0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0</u>	<u>744 149</u>
<i>Charges à répartir</i>	<u>522 930</u>	<u>764 109</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 287 038</u>	<u>340 892</u>	<u>209 580</u>	<u>0</u>	<u>550 472</u>	<u>736 566</u>
Total	51 522 436	7 490 092	0	38 850	58 973 678	17 552 517	2 803 820	(38 850)	20 317 488	38 656 190

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

<i>PRODUITS</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>CHARGES</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>SOLDE</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Revenus	32 462 371	28 814 761	Destockage de production					
Total	32 462 371	28 814 761	Total	0	0	Production	32 462 371	28 814 761
Production	32 462 371	28 814 761	Achats consommés	11 154 661	12 088 753	Marge sur coût matière	21 307 710	16 726 008
Marge sur coût matière	21 307 170	16 726 008	Autres charges externes	3 386 512	3 144 070			
Total	21 307 710	16 726 008	Total	3 386 512	3 144 070	Valeur Ajoutée Brute	17 921 197	13 581 938
Valeur Ajoutée Brute	17 921 197	13 581 938	Impôts et taxes	251 481	237 636			
			Charge de personnel	8 577 903	7 358 833			
Total	17 921 197	13 581 938	Total	8 829 384	7 596 469	Excédent brut d'exploitation	9 091 813	5 985 469
Excédent brut d'exploitation	9 091 813	5 985 469	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	221 162	10 744	Autres charges ordinaires	202 274	17 012			
Produits financiers	47 868	47 055	Charges financières	2 958 839	945 823			
Transferts et reprise de charges	0	14 300	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 803 820	1 572 888			
			Impôt sur le résultat ordinaire	700 407	507 473			
Total	9 360 843	6 057 568	Total	6 665 341	3 043 196	Résultat net de l'exercice	2 695 503	3 014 372
Résultat des activités ordinaires	2 695 503	3 014 372						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	2 695 503	3 014 372	Total	6 665 341	3 043 196	Résultat net après modifications comptables	2 695 503	3 014 372

TROISIEME CHAPITRE

Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 18 Mai 2017

3.1-Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2016,
6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016,
7. Affectation du résultat,
8. Quitus aux administrateurs,
9. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
10. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.
11. Pouvoir à donner au conseil d'administration pour acheter et vendre les actions SANIMED en Bourse.
12. Pouvoir pour formalités.

3.2-Projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O :

Projet de la 1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité et dans tous ses détails

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 2^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « SANIMEUBLE »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes

- La vente à la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 946 061 dinars TTC Le compte client « SANIMEUBLE » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 542 223 dinars
- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE » de marchandises pour un montant de 1 604 259 dinars TTC Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE » présentent au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 1 213 658 dinars
- Vente au profit de la société « SANIMEUBLE » d'une voiture Peugeot Boxer (4514 TU 159) pour un montant de 30 000 dinars
le compte débiteur divers SANIMEUBLE présente au 31/12/2016 un solde débiteur de 30 000 dinars

La société AB-Corporation n'a pas pris part au vote Ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée à des présents
(compte non tenu des actions de AB-CORPORATION)**

Projet de la 3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « Abdennadher Bricolage Center »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 84 655 dinars TTC Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 30 368 dinars
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 3 411 dinars TTC Le compte fournisseur « ABC » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 3 360 dinars

Monsieur Lotfi ABDENNADHER n'a pas pris part au vote Ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Lotfi
ABDENNADHER)**

Projet de la 4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « SOMOCER »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- Le compte fournisseur « SOMOCER » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 1 247 dinars
 - La vente à la société « SOMOCER » de marchandises pour un montant de 25 006 dinars TTC Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2016 un solde débiteur de 25 006 dinars
 - L'émission par la société « SOMOCER » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED » Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 1 000 dinars
- Le compte débiteur divers SOMOCER présente au 31/12/2016 un solde débiteur de 501 000 dinars

Monsieur Lotfi ABDENNADHER et la société AB Corporation n'ont pas pris part au vote Leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Lotfi
ABDENNADHER et la société AB Corporation)**

Projet de la 5^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « SOMOSAN »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- L'émission par la société « SOMOSAN » en date du 22 décembre 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 1 000 dinars.

le compte débiteur divers SOMMOSAN présente au 31/12/2016 un solde débiteur de 501 000 dinars

L'achat auprès de la société « SOMOSAN » de marchandises pour un montant de 28 113 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 57 082 dinars.

Monsieur Lotfi ABDENNADHER n'a pas pris part au vote. Ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Lotfi
ABDENNADHER)**

Projet de la 6^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « SOMOCER NEGOCE »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante :

- Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 14 930 dinars.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 24 février 2012 d'un billet de trésorerie d'un montant de 550 000 dinars souscrit par la société « SOMOCER NEGOCE ». Le montant payé en 2015 s'élève à 100 000 dinars (soit 10 traites de 10 000 dinars chacune). Le compte « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 340 000 dinars.

**Cette résolution est approuvée àdes
présents**

Projet de la 7^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « ATD SICAR »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 12 janvier 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016.
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 58 788 dinars.
Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 910 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 30 janvier 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016.
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 55 559 dinars.
Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 444 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 1^{er} février 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR »
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 111 118 dinars
Les commissions y afférentes se sont élevées à 16 886 dinars hors taxes
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 27 février 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR »
Ce billet de trésorerie a été renouvelé trois fois au cours de l'exercice 2016
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 38 640 dinars
Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 440 dinars hors taxes
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 08 mars 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR »
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2016
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 60 136 dinars
Les commissions y afférentes se sont élevées à 16 313 dinars hors taxes
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 05 mai 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 500 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR »
Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2016
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 60 209 dinars
Les commissions y afférentes se sont élevées à 10 112 dinars hors taxes
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 05 mai 2016 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 500 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR »
Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2016
Les intérêts comptabilisés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 60 443 dinars
Les commissions y afférentes se sont élevées à 10 112 dinars hors taxes
La société ATD SICAR n'a pas pris part au vote Les actions de la société ATD SICAR n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité
A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de la société ATD
SICAR)**

Projet de la 8^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société « SOTEMAIL »

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 2 403 dinars TTC Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2016 un solde 0 dinars

*Monsieur Lotfi ABDENNADHER et la société AB Corporation n'ont pas pris part au vote
Leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité
A cet effet, le quorum a été recalculé*

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Lotfi
ABDENNADHER et la société AB Corporation)**

**Projet de la 9^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées
conclues avec la société « AB CORPORATION »**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED »
Les intérêts constatés en 2016 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 40 000 dinars

Le compte débiteur divers AB CORPORATION présente au 31/12/2016 un solde débiteur de 3 154 335 dinars

*Monsieur Lotfi ABDENNADHER et la société AB Corporation n'ont pas pris part au vote
Leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité
A cet effet, le quorum a été recalculé*

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Lotfi
ABDENNADHER et de la société AB Corporation)**

**Projet de la 10^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées
conclues avec la société « SANITEC »**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10 5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014 et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 617 dinars toutes taxes comprises
Le montant facturé au cours de l'exercice 2016 s'élève à 7 412 dinars toutes taxes comprises
- La vente en 2016 à la société « SANITEC » de divers fournitures pour un montant de 313 128 dinars toutes taxes comprises Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2016 un solde 0 dinars
- L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 855 805 dinars TTC Le compte fournisseur « SANITEC » présente au 31 décembre 2016 un solde créditeur de 188 415 dinars

La société AB Corporation n'a pas pris part au vote Ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé.

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de la société AB
Corporation)**

Projet de la 11^{ème} résolution : Approbation de la convention d'obtention du crédit bancaire auprès de la ATB d'un montant de 3 000 000 dinars

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante

- La société a contracté au cours de l'exercice 2016 un crédit à court terme d'un montant de 3 000 000 dinars auprès de la ATB remboursable sur une durée de dix mois au taux du marché monétaire majoré de 3,8125 points

**Cette résolution est approuvée àdes
présents**

Projet de la 12^{ème} résolution : Approbation de la reconduction de la convention réglementée conclue avec la société « SOPPEC INVEST »

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la reconduction de la convention suivante avec la société « SOPPEC INVEST »

- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1^{er} Juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90 000 dinars souscrit par la société « SANIMED » Les intérêts constatés en 2013 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 5 400 dinars

Le compte débiteur divers SOPPEC INVEST présente au 31/12/2016 un solde débiteur de 108 507 dinars

Monsieur Anas ABDENNADHER et la société AB Corporation n'ont pas pris part au vote Leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de Mr Anas
ABDENNADHER et de la société AB Corporation)**

Projet de la 13^{ème} résolution : Approbation de la reconduction de la convention réglementée conclue avec la société « SANIMEUBLE»

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la reconduction de la convention suivante avec la société « SANIMEUBLE»

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10 5 Sfax à la société « SANIMEUBLE » pour une période d'une année commençant le 01 janvier 2014 et expirant le 31 décembre 2014 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 5 882 dinars toutes taxes comprises avec une augmentation annuelle de 5%
Le montant facturé au cours de l'exercice 2016 s'élève à 77 822 dinars toutes taxes comprises

La société « AB Corporation » n'a pas pris part au vote Ses actions n'est pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

**Cette résolution est approuvée àdes
présents (compte non tenu des actions de la société AB
Corporation)**

Projet de la 14^{ème} résolution : Approbation de la reconduction des conventions réglementées conclues avec la société « AB Corporation»

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la reconduction de la convention suivante

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société

« AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20 000 dinars (H T), avec une augmentation annuelle de 5%
Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1^{er} juillet 2010

Aucun montant n'a été facturé au cours de l'exercice 2016 Les comptes fournisseurs « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2016 un solde nul

La société « AB Corporation » ainsi que messieurs Lotfi et Anas ABDENNADHER n'ont pas pris part au vote leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

Cette résolution est approuvée àdes présents (compte non tenu des actions de la société AB Corporation et des actions des Mrs Lotfi et Anas ABDENNADHER)

Projet de la 15^{ème} résolution : Approbation de la reconduction des conventions réglementées conclues avec "L'ATB"

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la reconduction de la convention suivante

- La société a obtenu un accord de principe pour un crédit à long terme d'un montant de 3 000 000 dinars auprès de l'ATB remboursable sur une durée de 15 ans dont deux années de franchise imputable sur la ligne de crédit extérieure qui sera accordée par la Banque Européenne d'Investissement "BEI" à un taux égal au coût de la ligne BEI majoré de 2,5 points En attendant l'accord définitif et la signature du contrat de crédit à long terme, la société a contracté auprès de l'ATB un crédit relais de 3 000 000 dinars remboursable sur six mois renouvelable au Taux du Marché Monétaire majoré de 3,81 points

Cette résolution est approuvée àdes présents

Projet de la 16^{ème} résolution : Approbation des rémunérations, des primes et avantages octroyés au Directeur Général

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes

- La rémunération nette du Directeur Général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques
La rémunération brute en 2016 s'élève à un montant de 160 013 dinars
- Le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction
- La prime du Directeur Général au titre de l'exercice 2015 servie en 2016 s'élève à un montant brut de 96 422 dinars
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 33 708 dinars

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 17^{ème} résolution : Approbation des rémunérations, des primes et avantages octroyés au Directeur Général Adjoint

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes

- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois
La rémunération brute en 2016 s'élève à un montant de 118 318 dinars
- Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction
- La prime du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2015 servie en 2016 s'élève à un montant brut de 64 273 dinars
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général Adjoint pour un montant de 19 358 dinars

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 18^{ème} résolution : Approbation des avantages octroyés au Président du Conseil d'Administration

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Président du Conseil d'Administration pour un montant de 2 195 dinars

Monsieur Anas ABDENNADHER n'ont pas pris part au vote leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

A cet effet, le quorum a été recalculé

Cette résolution est approuvée àdes présents (compte non tenu des actions de Mr Anas ABDENNADHER)

Projet de la 19^{ème} résolution : Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à un montant brut de 75 000 dinars

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2016 fixé ci-dessus sur les membres du Conseil d'Administration de la société

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 20^{ème} résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2016

Suite à la résolution précédente, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2016 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 2 695 502,672 DT

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 21^{ème} résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2015

Après lecture du rapport de gestion préparé par le Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2016, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2016 se soldent par un bénéfice de

2 695 502,672 DT, l'Assemblée Générale des actionnaires décide d'affecter le résultat bénéficiaire de cet exercice comme suit

Bénéfice net de l'exercice 2016	2 695 502,672
(+) Résultats reportés	4 257 121,490
Base de calcul de la réserve légale	6 952 624,162
(-) Réserves légales (5%)	347 631,208
(-) Réserve spéciale d'investissement	1 351 600,000
Bénéfice distribuable	5 253 392,954
(-) Dividendes soit 0,065 DT par Action	806 000,000
Réserves facultatives	4 447 392,954
Résultat à reporter	0,000

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 22^{ième} résolution : Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2016

L'Assemblée Générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 23^{ième} résolution : Nomination de trois nouveaux Administrateurs.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale des actionnaires décide l'augmentation du nombre d'administrateurs de 5 à 8 membres et de nommer comme administrateurs pour le reste du mandat du Conseil d'Administration actuel

-La société ATD SICAR

-La société MAXULA BOURSE

-Un administrateur représentant les actionnaires minoritaires

Les administrateurs sus-désignés, tous présents ou représentés déclarent accepter les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférées

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 24^{ième} résolution : Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale ordinaire décide de renouveler le mandat des commissaires aux comptes « Société CRG Audit » représentée par Mme Chiraz DRIRA GHORBEL et « Société KBH Audit & Conseil » représentée par Mr Nizar BARKIA pour les exercices 2017, 2018 et 2019

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 25^{ième} résolution : Pouvoir à donner au conseil d'administration pour acheter et vendre les actions SANIMED en Bourse.

L'Assemblée Générale ordinaire décide de donner les pouvoirs au conseil d'administration pour acheter et vendre les actions SANIMED en bourse

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 26^{ième} résolution Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités juridiques d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres requises par la loi

Cette résolution est approuvée à des présents

3.3-Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

13. Augmentation du capital par incorporation des réserves,
14. Modification de l'article 6 des statuts,
15. Pouvoir pour formalités.

3.4-Projet de résolution de l'assemblée générale extraordinaire :

Projet de la 1^{ère} résolution : Augmentation du capital par incorporation des réserves

L'assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de douze millions quatre cent milles dinars (12 400 000 dinars) à Treize millions sept cent cinquante et un mille six cent dinars (13 751 600 Dinars) par l'augmentation de la valeur nominale de l'action.

Cette résolution est approuvée à Des présents

Projet de la 2^{ème} résolution : Modification de l'article 6 des statuts

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social, l'assemblée Générale Extra-ordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à Treize millions sept cent cinquante et un mille six cent dinars (13 751 600 Dinars) réparti en 12 400 000 actions de 1,109 dinar de valeur nominal chacune »

Cette résolution est approuvée à des présents

Projet de la 3^{ème} résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités juridiques d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à des présents

QUATRIEME CHAPITRE

Document d'information

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire et l'assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation aux présentes Assemblées ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne n°51 du 29 Avril 2017 et dans deux quotidiens de Tunis, Essabah et le Temps du 29 avril 2017. Et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

Les autorités du marché financier ont été informées conformément à la réglementation en vigueur.

4.1-Renseignements concernant la société :

La société a pour objet la fabrication des matériaux de construction et principalement les articles sanitaires de tous genres ainsi que toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières ou mobilières se rattachant à l'objet social ou pouvant en favoriser son développement, et toutes autres opérations permettant directement ou indirectement à la réalisation de l'objectif de la société ou à son élargissement et son développement.

Dénomination sociale	« SANIMED »
Date de constitution	27 –AVRIL- 1998
Forme juridique	Société Anonyme
Registre de commerce n°	B149791998
Siège social	Rte de Gremda km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax Tunisie
Tél :	74 658 777
Fax	74 658 822
Marché de la cote	Marché Alternatif
Code Tunisie clearing(AA)	TN0007730013.
Code Tunisie clearing(NS)	TN0007730021.

4.2-Renseignements concernant l'assemblée :

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2016 comme suit:

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
Mr Anas ABDENNADHER	Lui Même	Président	2015-2017
Mr Lotfi ABDENNADHER	Lui Même	Membre	2015-2017
La Société AB Corporation	Mr Abdelmajid AOUDNI	Membre	2015-2017
L' A.T.D SICAR	Mr Saif Eddine Béjaoui	Membre	2015-2017
La Société AGRIMED	Mr Yassine LAAMOURI	Membre	2015-2017

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Parmi les points à l'ordre du jour de la présente Assemblée est la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration.

Aussi, SANIMED s'est engagé à désigner un administrateur, représentant des détenteurs d'actions SANIMED acquises dans le cadre de l'OPF. Un appel à candidature est lancé dans ce but.

4.3-Commissariat aux comptes :

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2016 comme suit:

-La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage aptn°5 3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

-La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT

Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3

Sfax El Jadida

Tél: 74 401 252

Fax:74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé Mr Ramzi BORGI,

Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2015 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Parmi les points à l'ordre du jour de la présente Assemblée est le renouvellement du mandat des co-commissaires aux comptes.

4.4-Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour :

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

4.5-Renseignements relatifs au capital social et aux droits de vote :

-Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de SANIMED s'élève, au 31 décembre 2016, à 12 400 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits

de vote. Le capital social a été augmenté par voie d'une offre publique à prix ferme portant sur 3 760 000 actions de 1 dinar de nominal chacune.

- Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2016. Nous précisons que le capital social s'élève à 12 400 000 DT, divisé en 12 400 000 actions de Un dinar (1D) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote :

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	6 061 305	6 061 305	48,88%
Société ATD SICAR	Tunisienne	3 057 895	3 057 895	24,66%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 020 000	8,23%